



Assemblée générale

Distr. générale
16 octobre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 136 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport est à replacer dans le contexte des décisions qu'ont prises ou que devront prendre l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité au sujet de missions politiques spéciales, notamment des missions de bons offices, de diplomatie préventive et de consolidation de la paix après les conflits, à la demande des gouvernements ou sur recommandation du Secrétaire général.

On y trouve, pour 2018, des estimations concernant les ressources nécessaires à 35 missions politiques spéciales autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, qui sont exposées plus en détail dans les additifs au présent rapport ([A/72/371/Add.1](#), [A/72/371/Add.2](#), [A/72/371/Add.3](#), [A/72/371/Add.4](#), [A/72/371/Add.5](#), [A/72/371/Add.6](#), [A/72/371/Add.7](#) et [A/72/371/Add.8](#)).

Dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, le présent rapport prévoit également un montant de 686 900 dollars, correspondant au coût des services fournis par le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) aux missions politiques spéciales, qui servira à financer la part revenant à ces missions dans le budget du Centre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, conformément au paragraphe 8 b) de la résolution [71/293](#) de l'Assemblée générale.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (30 novembre 2017).

** Les rapports du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité sont présentés conformément au calendrier arrêté par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/272 A](#).



Le montant net total des ressources prévues s'élève à 641 129 000 dollars (montant brut : 681 295 800 dollars). Le montant de 641 129 000 dollars (déduction faite des contributions du personnel) sera imputé sur les crédits qu'il est proposé d'ouvrir au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 au titre des missions politiques spéciales, soit 1 109 612 900 dollars.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
A. Prorogation ou reconduction de mandats	4
B. Missions créées, achevées ou non reconduites en 2017	5
C. Agencement des rapports sur les budgets des missions politiques spéciales	6
D. Résultats obtenus en 2017	7
E. Environnement opérationnel et principales questions de politique générale relatives aux missions politiques spéciales	10
F. Informations sur les missions politiques spéciales communiquées conformément aux prescriptions de l'Assemblée générale et aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	16
II. Analyse de l'exécution du budget et des ressources nécessaires au titre des missions politiques spéciales	28
A. Exécution du budget pour l'exercice 2016-2017	28
B. Ressources demandées pour 2018	34
III. Mesures que l'Assemblée générale est invitée à prendre	55
Annexes	
I. Récapitulatif des montants à imputer sur les ressources demandées au titre des missions politiques spéciales pour 2018-2019	56
II. Départements responsables, appui administratif et mandats des missions politiques spéciales pour 2018	57
III. Prévisions de dépenses extrabudgétaires pour les missions politiques spéciales en 2017 et 2018	60
IV. Ressources destinées aux opérations aériennes des missions politiques spéciales pour 2016-2018	61
V. Ressources liées à la sécurité pour les missions politiques spéciales en 2017 et 2018	64
VI. Ressources liées aux voyages pour les missions politiques spéciales en 2017 et 2018	67
VII. Tableau récapitulatif du respect de l'application de l'obligation de réserver les billets 16 jours à l'avance par les missions politiques spéciales pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017	71
VIII. Postes d'appui financés à partir du budget des missions politiques spéciales pour 2017 et 2018	73
IX. Appui fourni gratuitement aux missions politiques spéciales par le pays hôte	76
X. Comparaison des taux de vacance de postes des missions politiques spéciales pour 2017 et 2018	78
XI. Postes vacants depuis plus de 2 ans dans les missions politiques spéciales au 30 avril 2017	90
XII. Modifications qu'il est proposé d'apporter aux postes civils des missions politiques spéciales en 2018	95

I. Introduction

1. Le présent rapport est consacré aux prévisions de dépenses relatives à 35 missions politiques spéciales durant la première année de l'exercice biennal 2018-2019. Ces prévisions ont été calculées compte tenu des décisions que l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité ont déjà prises ou devraient prendre comme suite à des demandes des États Membres ou à des recommandations du Secrétaire général.
2. Le Conseil de sécurité a créé deux missions en 2017, à savoir la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (voir la résolution [2366 \(2017\)](#) du Conseil) et le Groupe d'experts sur le Mali (voir la résolution [2374 \(2017\)](#) du Conseil).
3. Le mandat du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar est arrivé à expiration le 31 décembre 2016. En outre, une mission s'est achevée en 2017, à savoir la Mission des Nations Unies en Colombie, dont le mandat est arrivé à terme le 25 septembre 2017, conformément à la résolution [2366 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité.
4. Conformément à la résolution [71/274](#) de l'Assemblée générale concernant l'esquisse du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, il est proposé d'inscrire au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 des crédits couvrant une période de deux ans et s'élevant à 1 109,6 millions de dollars pour les missions politiques spéciales [voir [A/72/6 \(Sect. 3\)](#)]. On trouvera à l'annexe I du présent rapport la répartition des crédits pour 2018 et le solde qui en résulte.

A. Prorogation ou reconduction de mandats

5. Le mandat de la plupart des missions politiques spéciales dont il est question dans le présent rapport a été prorogé ou reconduit en 2018, et la prorogation ou la reconduction par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité des mandats des autres missions est en instance ou prévue.
6. On trouvera ci-après des informations sur le mandat des 35 missions faisant l'objet du présent rapport :
 - a) La durée du mandat des 13 missions ci-après n'est pas limitée :
 - i) Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre;
 - ii) Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide;
 - iii) Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental;
 - iv) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution [1559 \(2004\)](#) du Conseil de sécurité;
 - v) Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève;
 - vi) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie;
 - vii) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud;
 - viii) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs;
 - ix) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen;
 - x) Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi;

- xi) Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale;
- xii) Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban;
- xiii) Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria
- b) Le mandat des 19 missions ci-après expirera en 2018 ou ultérieurement :
 - i) Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo;
 - ii) Groupe d'experts sur le Soudan;
 - iii) Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée;
 - iv) Groupe d'experts sur la Libye;
 - v) Groupe d'experts sur la République centrafricaine;
 - vi) Groupe d'experts sur le Yémen;
 - vii) Groupe d'experts sur le Soudan du Sud;
 - viii) Groupe d'experts sur le Mali;
 - ix) Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions [1526 \(2004\)](#) et [2253 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées, et Bureau du Médiateur créé par la résolution [1904 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité;
 - x) Application de la résolution [2231 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité;
 - xi) Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1540 \(2004\)](#) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive;
 - xii) Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL);
 - xiii) Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS);
 - xiv) Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS);
 - xv) Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM);
 - xvi) Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC);
 - xvii) Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA);
 - xviii) Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI);
 - xix) Mission de vérification des Nations Unies en Colombie;
- c) Le mandat de trois missions politiques spéciales, à savoir, celui du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée, celui du Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies et celui de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme arrivent à expiration en 2017, mais devraient être prorogés.

B. Missions créées, achevées ou non reconduites en 2017

7. Le 31 décembre 2016, le mandat du Conseiller spécial pour le Myanmar est arrivé à expiration.
8. Le 5 septembre 2017, dans sa résolution [2374 \(2017\)](#), le Conseil de sécurité a instauré un régime de sanctions concernant la situation au Mali, qui comprend

notamment des mesures relatives à l'interdiction de voyager et au gel des avoirs, et créé un comité des sanctions et un groupe d'experts.

9. Le mandat de la Mission des Nations Unies en Colombie, qui a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2261 \(2016\)](#), est arrivé à terme le 25 septembre 2017. La Mission s'est acquittée des grands objectifs qui étaient les siens, à savoir surveiller et vérifier le cessez-le-feu et la cessation des hostilités bilatéraux et définitifs entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP), ainsi que le dépôt des armes.

10. La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, créée par la résolution [2366 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité, a entamé le 26 septembre 2017 ses travaux, qui consistent principalement à vérifier que le Gouvernement colombien et les FARC-EP veillent à la réintégration politique, économique et sociale des membres des FARC-EP, à la mise en œuvre des garanties de sécurité personnelle et collective et à la mise en place de programmes complets concernant les mesures de sécurité et de protection de la population et des organisations dans les territoires.

C. Agencement des rapports sur les budgets des missions politiques spéciales

11. Comme précédemment, les prévisions budgétaires relatives aux missions politiques spéciales pour 2018 sont présentées dans des additifs, dont chacun correspond à un groupe thématique; les grandes missions, la MANUA et la MANUI, font exception, puisque chacune d'elles fait l'objet d'un additif qui lui est propre.

12. Afin de mieux rendre compte du type de mission sous chaque groupe thématique, les noms de ces groupes ont été revus, et intitulés comme suit :

- a) Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général ([A/72/371/Add.1](#));
- b) Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes ([A/72/371/Add.2](#));
- c) Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions ([A/72/371/Add.3](#));
- d) MANUA ([A/72/371/Add.4](#));
- e) MANUI ([A/72/371/Add.5](#)).

13. Les projets de budget de la MANUL et de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (qui relèvent toutes deux du groupe III) et le projet de budget du Groupe d'experts sur le Mali (qui relève du groupe II) sont présentés dans des additifs distincts afin que l'on puisse tenir compte de l'évolution de la situation sur le terrain et doter les missions de ressources qui leur permettent de faire face aux événements les plus récents.

14. On continue de s'efforcer de calquer autant que possible la structure et la présentation des budgets des missions politiques spéciales sur celles des budgets des opérations de maintien de la paix.

15. De la même manière que dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, les indicateurs de succès associés uniquement à des mesures de résultats chiffrés sont présentés sous forme de tableaux. Ceux-ci ont été améliorés de sorte que les informations communiquées portent maintenant sur quatre années (2015, 2016, 2017 et 2018), contre trois dans les projets de budget des missions politiques spéciales pour 2017, l'objectif étant de comparer les résultats sur une plus longue

période. En ce qui concerne les indicateurs de succès associés à des mesures de résultats qualitatifs présentés sous forme de texte, la présentation reste identique à celle des projets de budget pour 2016 (voir [A/70/348](#) et additifs).

D. Résultats obtenus en 2017

16. La MANUSOM a contribué à la réussite des opérations électorales de 2016-2017, qui ont abouti à la formation d'un nouveau Gouvernement fédéral et de deux nouvelles chambres du Parlement. Pendant la période considérée, elle a surtout veillé à poursuivre les efforts d'édification de l'État et de consolidation de la paix dans l'ensemble du pays, en tenant compte de l'évolution du paysage politique, marqué par l'existence d'un ensemble d'États fédérés. Elle a aidé le nouveau Gouvernement à définir les mécanismes politiques qui le guideront durant ses quatre années de mandat, axé sur l'application du programme fédéraliste, la révision constitutionnelle, le règlement des conflits et la réconciliation. Elle a également joué un rôle de premier plan dans la coordination de l'appui apporté par la communauté internationale au processus politique ainsi qu'à la mobilisation générale de celle-ci en Somalie, notamment dans les domaines de la sécurité et de l'état de droit, en particulier dans le cadre de l'élaboration d'une approche globale de la sécurité et de l'établissement d'un nouveau modèle pour les forces de police somaliennes. En application de son mandat relatif aux droits de l'homme, la Mission a poursuivi son action dans les domaines de la surveillance et du renforcement des capacités.

17. Le Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs a continué d'assurer la direction et le suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et d'en rendre compte. Pendant la période considérée, il a participé aux efforts faits au niveau régional pour faire progresser l'application des Déclarations de Nairobi; régler la question des combattants de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition actuellement présents en République démocratique du Congo; contrer la menace que représentent les Forces démocratiques alliées et les autres groupes armés et offrir des solutions durables aux ex-combattants qui se trouvent dans des camps dans l'est du pays. En collaboration avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, le Bureau de l'Envoyé spécial a également usé de ses bons offices pour appuyer l'application de l'accord politique du 31 décembre 2016, visant à ouvrir la voie à la tenue d'élections crédibles et pacifiques dans le pays.

18. En application de la résolution [2248 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité, une mission des Nations Unies au Burundi a été créée à Bujumbura en janvier 2016 et a reçu pour mandat d'appuyer l'action menée par le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention des conflits, y compris au Burundi, pour soutenir, aux côtés du Gouvernement burundais et des autres parties prenantes, un dialogue interburundais sans exclusive et d'autres initiatives nationales en faveur de l'instauration d'une paix durable. Pendant la période considérée, la mission s'est acquittée des tâches qui lui avaient été confiées par le Conseil de sécurité dans ses résolutions [2279 \(2016\)](#) et [2303 \(2016\)](#), notamment appuyer le dialogue interburundais engagé sous les auspices du médiateur et facilitateur de la Communauté d'Afrique de l'Est, en fournissant un appui technique et fonctionnel. Le 5 mai 2017, le Secrétaire général a nommé l'ancien Président du Burkina Faso, Michel Kafando, au poste d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi, celui-ci prenant ainsi la suite du Conseiller spécial.

19. Pendant la période considérée, l'Ouganda et le Soudan du Sud ont retiré leurs contingents de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine chargée de combattre l'Armée de résistance du Seigneur, et les États-Unis d'Amérique ont mis fin

au mandat de leurs forces spéciales qui appuyaient la Force régionale d'intervention. Sachant que le mandat de cette dernière a été prorogé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine jusqu'au 22 mai 2018 et compte tenu du fait qu'il faut adapter le concept général d'opérations de la Force à l'évolution de la situation sur le terrain, le BRENUAC s'attachera, en collaboration avec des partenaires régionaux, notamment avec l'Union africaine, à examiner et à adapter la stratégie régionale des Nations Unies visant à lutter contre la menace que représente l'Armée de résistance du Seigneur.

20. Dans sa résolution [2349 \(2017\)](#), le Conseil de sécurité a demandé au BRENUAC, à l'UNOWAS et au Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine d'intensifier leur soutien aux gouvernements de la région, ainsi qu'aux organisations sous-régionales et régionales, pour remédier aux répercussions des violences commises par Boko Haram et l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) sur la paix et la stabilité dans la région du bassin du lac Tchad. En outre, l'UNOWAS continue de contribuer à la réalisation des objectifs énoncés dans la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, notamment par l'intermédiaire de sa cellule de liaison à Nouakchott, laquelle est chargée de faciliter les travaux que mène le Groupe de cinq pays du Sahel.

21. En décembre 2016, il a été procédé à un examen stratégique des grandes priorités du BINUGBIS, dont les principales conclusions ont été entérinées par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2343 \(2017\)](#). L'examen a été l'occasion de souligner la nécessité pour le Bureau de simplifier sa structure de gestion et de recentrer ses efforts sur ses capacités politiques afin d'appuyer les bons offices et le travail de médiation du Représentant spécial du Secrétaire général. Le Bureau met actuellement en œuvre les recommandations qui ont été formulées.

22. En mai et juin 2017, il a été procédé à une évaluation stratégique en vue d'adapter le concept général d'opérations et la structure de la MANUL à l'évolution de la situation sur le terrain et de continuer de soutenir le processus politique. La présence en Libye du personnel recruté sur le plan international sera renforcée par roulement et le bureau à Tunis sera maintenu. La Mission travaille sur une nouvelle stratégie, dont le Secrétaire général et son Représentant spécial pour la Libye ont annoncé le lancement au cours du débat de haut niveau de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session.

23. En Colombie, la consolidation du cessez-le-feu et la cessation des hostilités qui ont fait suite à la signature, le 24 novembre 2016, d'un accord de paix entre le Gouvernement colombien et les FARC-EP, tout comme le succès historique de l'opération de dépôt des armes, sont des jalons importants sur le chemin de la paix. Malgré de nombreuses difficultés, le processus de paix s'est poursuivi comme prévu grâce à la détermination des parties.

24. La Mission des Nations Unies en Colombie, que le Conseil de sécurité a créé par sa résolution [2261 \(2016\)](#), a entamé son mandat d'un an le 26 septembre 2016 et a pu constater que le cessez-le-feu était respecté et qu'il demeurerait remarquablement solide depuis sa signature. Elle a également supervisé les déplacements de plus de 7 000 membres des FARC-EP jusqu'aux 26 zones et points de regroupement prévus, constaté le dépôt des armes individuelles et mené des opérations pour s'assurer de la destruction de 750 caches d'armes, alors que les FARC-EP amorçaient leur reconversion en un mouvement politique légal. Le 10 juillet 2017, à la demande des parties, le Conseil a adopté la résolution [2366 \(2017\)](#) portant création d'une mission de suivi chargée de contrôler la réintégration des membres des FARC-EP et la mise en application des garanties de sécurité données aux membres du groupe et aux populations touchées par le conflit. Le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie a pris pleinement effet le 26 septembre 2017, à l'expiration du mandat de la Mission des Nations Unies en Colombie. En soutenant cette phase de réintégration cruciale, cette deuxième mission peut jouer un rôle majeur dans la consolidation de la paix en

Colombie. En outre, dans sa résolution [2381 \(2017\)](#), le Conseil a autorisé la Mission de vérification à appuyer le suivi du cessez-le-feu temporaire et bilatéral entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale, qui est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2017.

25. Pendant la période considérée, les négociations engagées entre les dirigeants chypriotes grecs et chypriotes turcs sous les auspices du Bureau du Conseiller spécial pour Chypre ont été marquées par des phases d'activité et de progrès sans précédent, mais également par de profondes difficultés. En janvier 2017, parallèlement à la poursuite des négociations bicommunautaires, le Secrétaire général a déclaré ouverte la Conférence sur Chypre, qui marque un tournant historique dans les pourparlers entre les parties. La Conférence avait pour objet d'examiner le sixième et dernier chapitre des négociations sur la sécurité et les garanties, avec la participation des puissances garantes (Grèce, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Turquie) et en présence de l'Union européenne, représentée en qualité d'observateur.

26. En octobre 2017, l'Envoyé spécial en Syrie avait organisé à Genève quatre séries de négociations entre Syriens sur la base de la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité et du Communiqué de Genève de juin 2012. Le Bureau de l'Envoyé spécial a entamé des consultations techniques afin que les experts désignés par les délégations participant aux négociations puissent recenser les éléments communs et mieux préparer les négociations officielles. Il continue d'accueillir les membres des groupes de travail sur le cessez-le-feu et l'accès humanitaire du Groupe international de soutien pour la Syrie et de faciliter la participation des Syriennes et de la société civile aux pourparlers par l'intermédiaire du Comité consultatif des femmes syriennes et du Bureau d'aide à la société civile.

27. En Iraq, la fin de la campagne militaire de Mossoul, de Tall Afar et de Hawijah a suscité de nouveaux espoirs et fait évoluer le rôle de la MANUI, qui doit à présent se concentrer sur un certain nombre de questions urgentes, en consultation avec le Gouvernement iraquien. Il lui incombe notamment : d'encourager le règlement des principales questions restées en suspens entre Bagdad et Erbil depuis la tenue du référendum dans la Région du Kurdistan iraquien et les territoires disputés le 25 septembre 2017; de favoriser les initiatives visant à entamer un processus de réconciliation de la nation et de la société; de contribuer à l'élaboration de procédures relatives à l'organisation d'élections; de soutenir les initiatives prises pour que les responsables de violations des droits de l'homme et de crimes de guerre répondent de leurs actes et que justice soit faite; de formuler des conseils concernant la réforme du secteur de la sécurité et d'appuyer, par des mesures de stabilisation et de reconstruction, le retour librement consenti, dans la dignité et en toute sécurité, de 3 millions de déplacés dans les zones libérées.

28. Le 15 juin 2017, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration présidentielle sur le Yémen ([S/PRST/2017/7](#)), dans laquelle il demandait à toutes les parties d'examiner dans un esprit constructif les plus récentes propositions de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen concernant : a) l'acheminement de convois commerciaux et humanitaires supplémentaires par des ports de la mer Rouge, y compris les nouveaux arrangements pour l'administration du port et de la ville d'Hodeïda; b) la reprise du paiement des traitements des fonctionnaires et la préservation des services publics essentiels dans l'ensemble du pays. Conformément à cette déclaration, l'Envoyé spécial a poursuivi le dialogue avec les parties en vue de relancer les négociations politiques.

29. L'examen stratégique de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a été l'occasion de réaffirmer qu'il importait que celle-ci, ainsi que le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban poursuivent leurs missions de bons offices afin de maintenir la cessation des hostilités et de progresser sur la voie d'un

cessez-le-feu permanent, notamment en envisageant des mesures propres à accroître la confiance. Le Bureau a continué d'aider le Gouvernement libanais à renforcer la présence de l'Armée libanaise, notamment le long des frontières et dans le Sud-Liban, de façon à étendre l'autorité de l'État et à renforcer la stabilité du pays.

30. La MANUA a continué d'user de ses bons offices pour soutenir la paix et la réconciliation; elle a appuyé la coordination entre les donateurs, continué de prêter assistance aux organismes de gestion des élections, soutenu les initiatives régionales visant à renforcer la coopération économique et politique et la collaboration en matière de sécurité, fait rapport sur les questions relatives aux droits de l'homme et encouragé l'application du plan d'action national relatif à la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité en Afghanistan. Le 22 juin 2017, la Commission électorale indépendante de l'Afghanistan a annoncé que des élections parlementaires et des élections des conseils de district se tiendraient le 7 juillet 2018, et le Gouvernement a officiellement demandé à l'ONU de lui fournir une assistance électorale à cette occasion. La MANUA a également apporté son concours à la révision du code pénal; la nouvelle version du code a été adoptée par décret législatif le 4 mars 2017 et entrera en vigueur le 15 février 2018.

31. Le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale continue de collaborer avec les cinq États Membres d'Asie centrale de façon à recenser les domaines vers lesquels son appui à la coopération régionale peut se porter et favorise le dialogue sur certaines des questions les plus pressantes liées à la paix et à la sécurité. Le 16 septembre 2017, le Secrétaire général a nommé Natalia Gherman nouvelle Représentante spéciale et Chef du Centre régional.

32. Le Conseil de sécurité a pris de nouvelles mesures relatives à la République populaire démocratique de Corée.

E. Environnement opérationnel et principales questions de politique générale relatives aux missions politiques spéciales

1. Environnement opérationnel

33. L'environnement opérationnel dans lequel évoluent les missions politiques spéciales demeure particulièrement périlleux et a continué, à certains égards, de se détériorer en 2017. Ces missions continuent d'être déployées dans des endroits où les conditions de sécurité sont parmi les plus instables et il leur incombe de faire face à des problèmes complexes en matière de paix et de sécurité. Dans le même temps, le rôle décisif qu'elles jouent fait l'objet d'une reconnaissance croissante. Que ce soit par l'intermédiaire des envoyés spéciaux qui œuvrent au règlement de conflits violents, notamment en République arabe syrienne ou au Yémen, des bureaux régionaux qui offrent un cadre à la diplomatie préventive en Afrique centrale, en Asie centrale et en Afrique de l'Ouest ou des bureaux qui appuient des processus politiques difficiles mais essentiels, notamment en Guinée-Bissau, en Libye et en Somalie, le travail des missions politiques spéciales demeure un aspect fondamental de l'action plus vaste que l'ONU mène en faveur de la paix et de la sécurité.

2. Complexité des mandats et souplesse dans l'exécution

34. Les missions politiques spéciales ont continué de s'acquitter de fonctions aussi variées que primordiales dans le cadre de l'action menée par l'Organisation dans les domaines de la paix et de la sécurité internationales, en s'acquittant de toute une série de mandats qui offrent la latitude voulue pour être adaptés à chaque situation.

35. En Libye, en République arabe syrienne et au Yémen par exemple, les missions politiques spéciales continuent d'œuvrer à la recherche de solutions politiques. En Afghanistan, en Iraq et en Somalie, elles se sont efforcées de contribuer à la création d'institutions solides, notamment en apportant un appui électoral et institutionnel. Les missions politiques spéciales dotées de mandats régionaux, notamment les bureaux régionaux pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, l'Afrique centrale et l'Asie centrale, se sont employées à détecter rapidement les risques afin que soit menée une action coordonnée, cohérente et efficace. Toutes les missions politiques spéciales collaborent de plus en plus étroitement avec les organisations régionales et sous-régionales, aussi bien directement que dans le cadre de partenariats stratégiques.

36. Dans les cas susmentionnés comme dans d'autres, les mandats complexes, les structures et le profil opérationnel des missions politiques spéciales ont été adaptés aux exigences de chaque situation. Pour s'acquitter de leur mandat, les missions doivent s'adapter aux réalités du terrain à mesure qu'évoluent les conflits, tant sur le plan politique que sur le plan de la sécurité.

37. La Mission des Nations Unies en Colombie, qui s'est achevée récemment, en offre un bon exemple. Celle-ci a en effet accédé à la demande des parties et appuyé de manière rapide, souple et adaptée à la réalité colombienne le processus de paix qu'elles avaient engagé. L'intégration opérationnelle complète de la Mission dans le mécanisme tripartite associant les deux parties à l'accord de paix était novatrice et a contribué à renforcer la confiance dans le processus. Cela a facilité la gestion d'un mandat complexe en terrain difficile et dans des régions isolées, tout en préservant l'indépendance de la Mission. La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui lui succède et qui a débuté ses travaux le 26 septembre 2017, s'appuiera sur ce partenariat et sur le soutien continu de la communauté internationale.

3. Renforcement des mesures de prévention des conflits

38. Les missions politiques spéciales comptent parmi les instruments de prévention les plus importants dont dispose l'Organisation. Il est largement admis que les bureaux politiques régionaux sont à la pointe de la diplomatie préventive. En outre, les envoyés spéciaux, les représentants et les conseillers aident les acteurs nationaux et internationaux à venir à bout de tout un éventail de difficultés, notamment en ce qui concerne les questions territoriales, les conflits régionaux, les crises constitutionnelles ou électorales, les négociations en vue d'une réunification ou les pourparlers de paix.

39. Les missions politiques spéciales appuient les efforts de prévention menés dans de nombreux domaines, tels que le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la réforme du secteur de la sécurité et la protection des droits de l'homme, afin de contribuer à prévenir et à régler les conflits, d'accompagner les transitions politiques complexes et de pérenniser la paix en coordination avec les acteurs nationaux et les entités des Nations Unies. Elles ont ainsi pour vocation immédiate de maîtriser les facteurs à l'origine des conflits violents et d'atténuer les effets de ceux-ci, mais également de consolider la paix et de faire progresser la réalisation des objectifs à plus long terme que sont la prévention des conflits et la pérennisation de la paix.

40. L'action des missions politiques spéciales va donc de pair avec le programme du Secrétaire général, qui fait de la prévention un thème central commun aux travaux de toutes les composantes de l'Organisation, étant entendu que celle-ci doit se recentrer sur les activités visant à prévenir le déclenchement des crises, compte tenu des pertes en vies humaines et des souffrances qu'elles entraînent, mais aussi à prévenir l'affaiblissement des institutions et les répercussions que cela peut avoir sur la résilience des sociétés et sur les mesures prises en faveur du développement durable.

4. Les femmes et la paix et la sécurité

41. Les missions politiques spéciales jouent un rôle de plus en plus important dans la mise en œuvre des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. Dans leurs zones de déploiement, elles guident souvent l'action que l'Organisation mène pour promouvoir la participation des femmes aux processus de paix et intégrer la problématique hommes-femmes dans ses activités politiques et ses travaux en matière de prévention des conflits. Un certain nombre de missions politiques spéciales comptent parmi leur personnel des conseillers pour la problématique hommes-femmes, recrutés aussi bien sur le plan national que sur le plan international. Des conseillers pour la problématique hommes-femmes ont été affectés récemment aux Bureaux des Envoyés spéciaux pour la Syrie et la région des Grands Lacs et auprès de la Mission des Nations Unies en Colombie, tandis que la MANUI a recruté un conseiller pour la protection des femmes et l'a chargé de la question des violences sexuelles liées aux conflits.

42. Le recrutement de spécialistes de la problématique hommes-femmes a eu un effet catalyseur sur la capacité des missions politiques spéciales de véritablement intégrer cette thématique dans leurs activités et dans celles du Siège. Depuis 2014, tous les rapports que le Secrétaire général présente au Conseil de sécurité sur les travaux des missions comportent des informations relatives à la problématique hommes-femmes, rendent compte de la situation en ce qui concerne les femmes et la paix et la sécurité et proposent des données ventilées par sexe; dans plus de la moitié d'entre eux, on trouve des recommandations portant expressément sur les femmes et la paix et la sécurité. Pour renforcer le contrôle, la transparence et le respect du principe de responsabilité dans le cadre des opérations de paix et sur les questions relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité, le Conseil de sécurité a créé en 2016 un Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, qui s'est entretenu, pendant la période considérée, de la situation des femmes en Afghanistan, en Iraq, au Yémen et dans le bassin du lac Tchad avec les hauts responsables des missions politiques spéciales concernées.

43. En février 2017, le Département des affaires politiques a organisé le premier atelier conjoint à l'intention des conseillers pour la problématique hommes-femmes à Entebbe (Ouganda), en étroite coordination avec le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). L'atelier, qui a réuni 39 conseillers et référents provenant de missions et de bureaux de pays d'ONU-Femmes, a permis de renforcer la coopération entre ces entités sur la question des femmes et de la paix et de la sécurité et a été l'occasion pour les participants de mettre en commun des idées, des bonnes pratiques et des enseignements de façon à faciliter la mise en œuvre effective du mandat en la matière.

44. Les missions politiques spéciales ont continué d'œuvrer en faveur d'une participation accrue des femmes aux initiatives de rétablissement de la paix, tout comme elles ont continué de promouvoir une plus grande transparence en matière de représentation des sexes et de prise en compte de la dynamique des rapports hommes-femmes dans le cadre de ces activités. À titre d'exemple, la MANUL a commencé à systématiquement recueillir et mettre à jour des données relatives à la participation des femmes au dialogue politique et au Gouvernement d'entente nationale, notamment des données de référence issues d'une étude sur l'accès des femmes à des postes de responsabilité dans les structures de gouvernance libyennes.

45. La Mission des Nations Unies en Colombie a favorisé le dialogue entre les organisations de femmes et les membres du Mécanisme de surveillance et de vérification, composé de représentants du Gouvernement et des FARC-EP ainsi que d'observateurs des Nations Unies. La participation des femmes aux travaux du

Mécanisme a aidé à renforcer la confiance de ses membres et de la population locale dans le processus de paix.

46. En République arabe syrienne, le Comité consultatif des femmes syriennes établi par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie a continué de veiller à ce que la problématique hommes-femmes soit prise en compte à toutes les étapes du processus politique. Depuis 2017, le Bureau de l'Envoyé spécial suit systématiquement la manière dont les femmes sont représentées et le rôle qu'elles jouent dans les délégations qui participent aux pourparlers entre Syriens, la dynamique des rapports entre les hommes et les femmes et l'influence de celles-ci sur la mise en œuvre des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité.

47. En 2017, le BINUGBIS a apporté son soutien à la création de quatre réseaux de médiatrices à l'échelon régional et à la formation de leurs membres pour les aider à s'intégrer dans les structures locales œuvrant pour la paix, qui sont traditionnellement masculines et composées de chefs religieux et d'anciens. Le programme de formation du BINUGBIS a pour objectif d'étoffer les capacités de 145 femmes membres de ces réseaux.

5. Assistance électorale

48. Les missions politiques spéciales continuent de répondre à l'évolution des mandats relatifs à l'assistance électorale. En particulier, pendant la période considérée, le Département des affaires politiques, qui a été chargé par l'Assemblée générale de coordonner les questions relatives à l'assistance électorale, a reçu un nombre croissant de demandes d'assistance spécialisée et ciblée à moyen et long terme pour appuyer et étoffer les capacités dont disposent déjà les institutions électorales nationales. Le Département a également été sollicité pour prodiguer des conseils sur les mesures de nature à faciliter l'instauration d'un environnement propice à la tenue d'élections crédibles. Les activités menées par l'ONU en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités se sont souvent accompagnées d'initiatives de diplomatie préventive et d'autres activités de prévention des conflits visant à favoriser le consensus lors de la mise en place du cadre juridique régissant les élections, à mettre l'accent sur l'inclusion et la non-discrimination et à promouvoir une large participation. Les missions politiques spéciales chargées de dispenser une assistance électorale continuent de veiller à ce que toutes les politiques et activités de l'Organisation dans ce domaine tiennent compte de la problématique hommes-femmes et s'attachent à promouvoir la participation des femmes à la vie politique. En Afghanistan par exemple, le Département des affaires politiques a prodigué des conseils aux organismes de gestion des élections, revu une évaluation des besoins et entrepris plusieurs missions consultatives en 2017, prêtant ainsi main forte à l'élaboration d'un nouveau descriptif de projet sur l'appui de l'ONU au processus électoral.

6. Sûreté et sécurité

49. Pendant la période considérée, nombre de missions politiques spéciales ont exercé leurs activités dans des environnements extrêmement instables et ont dû faire face, dans de nombreuses régions, à de graves problèmes de sécurité, notamment à des conflits militaires ouverts. Si les missions ont continué de figurer parmi les principaux dispositifs qu'emploie l'ONU pour faciliter la signature et l'application d'accords de paix, cette conjoncture a eu une incidence certaine sur le positionnement global des missions sur le terrain en raison de l'attention constante qui doit être accordée à la sécurité et des investissements importants qu'il faut bien souvent faire pour réduire au minimum les risques que courent le personnel, les opérations et les biens des Nations Unies.

50. La plupart des fonctionnaires de l'ONU en poste dans des missions politiques spéciales sont basés ou déployés dans des zones en proie à d'intenses conflits, où ils sont parfois pris pour cible, y compris par des groupes terroristes ou extrémistes. C'est notamment le cas en Afghanistan, en Iraq, en République arabe syrienne, en Somalie et au Yémen. Des membres du personnel des bureaux centraux, tels que les experts qui appuient les travaux du Conseil de sécurité, sont eux aussi fréquemment déployés dans des environnements instables.

51. Ces situations de plus en plus fréquentes compromettent directement la capacité de l'Organisation de maintenir une présence sur le terrain et d'exécuter son mandat. Le Département des affaires politiques et les missions politiques spéciales collaborent régulièrement avec le Département de la sûreté et de la sécurité afin d'examiner les stratégies de gestion des risques, de les adapter et de réduire au minimum leur incidence sur l'exécution des mandats des missions. Pour remédier aux difficultés susmentionnées, l'Organisation a mis en œuvre, ces dernières années, un certain nombre de mesures d'atténuation visant à protéger le personnel et les biens des missions et à permettre à celles-ci de maintenir leur présence sur le terrain et d'exécuter leur mandat. Parmi ces mesures figurent le déploiement d'agents civils des services de sécurité des Nations Unies, le renforcement de la coopération avec les partenaires régionaux qui maintiennent une présence sur le terrain (tels que l'Union africaine et la Mission de l'Union africaine en Somalie), l'envoi de gardes par les États Membres et le recours à des sociétés de sécurité privées, selon que de besoin et conformément aux résolutions de l'Assemblée générale.

52. Dans des situations instables, où il existe un risque élevé d'attaque contre le personnel des Nations Unies, il faut parfois limiter les déplacements du personnel des missions et mettre en place un dispositif de sécurité contraignant. Bien que nécessaire, le renforcement des mesures de sécurité peut restreindre les possibilités qu'a le personnel de s'adresser directement à la population. Afin de trouver un juste équilibre, l'équipe dirigeante des missions politiques spéciales met en œuvre, en coordination avec les équipes de pays concernées, le dispositif d'évaluation de l'importance des programmes établi par le Groupe de travail de haut niveau sur l'importance des programmes de sorte que les décisions relatives au niveau de risque acceptable pour le personnel des Nations Unies soient prises en bonne connaissance de cause.

53. En ce qui concerne les incidences budgétaires, sachant que les missions politiques spéciales sont souvent déployées ou mènent leurs activités dans des environnements extrêmement instables du point de vue de la sécurité, les dépenses afférentes à la sécurité, y compris celles engagées pour mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques, figurent parmi les principales composantes du budget des missions. Aucun effort n'est épargné pour veiller à ce que ces mesures cadrent avec le mandat et les particularités de l'environnement dans lequel les missions politiques spéciales évoluent, afin de protéger le personnel, les biens et les opérations de l'Organisation.

7. Partenariats et coopération

54. La collaboration et la communication avec les organisations régionales et sous-régionales sont essentielles au succès des activités que mène l'ONU pour prévenir les conflits et maintenir la paix. L'action préventive que mènent les missions politiques spéciales devrait toujours appuyer, et non remplacer, les efforts faits aux niveaux local et régional pour instaurer la paix. C'est en œuvrant de concert avec ces organisations qu'il sera possible d'améliorer nos connaissances, notre analyse, notre efficacité et notre influence collectives à l'appui de l'action que mène l'Organisation des Nations Unies pour prévenir les conflits, favoriser la médiation et consolider la paix. En outre, les acteurs régionaux sont souvent les mieux placés pour détecter rapidement d'éventuelles crises et mobiliser la communauté internationale pour qu'elle réagisse de manière coordonnée. Les partenariats entre l'ONU et les organisations régionales doivent donc reposer sur les principes de la transparence, de la responsabilité mutuelle et de

l'avantage comparatif, notamment en ce qui concerne la répartition des rôles de direction et d'appui opérationnel, le partage des obligations et l'échelonnement des activités et des déploiements.

55. Au cours de l'année écoulée, le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine en matière de prévention des conflits, de médiation et de maintien et de consolidation de la paix s'est considérablement renforcé. Le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine a continué de jouer un rôle catalyseur à l'appui de ce partenariat tout en apportant un soutien aux Départements des affaires politiques, des opérations de maintien de la paix et de l'appui aux missions du Secrétariat. Le Conseil de sécurité a adopté plusieurs décisions, en particulier la résolution [2320 \(2016\)](#), pour permettre une intervention rapide en partenariat avec l'Union africaine en cas de différend ou de crise naissante, tandis que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union, dans ses communiqués en date des 29 septembre 2016 et 30 mai 2017, a salué les progrès importants qui avaient été accomplis au cours des cinq dernières années et réaffirmé qu'il importait de rendre cette coopération encore plus prévisible, systématique et stratégique. À l'occasion du premier discours qu'il a prononcé devant la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, en janvier, le Secrétaire général a réaffirmé la volonté de l'ONU de renforcer ce partenariat important sur le fondement de la solidarité et du respect.

56. Le 19 avril 2017, le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, et le Secrétaire général ont organisé la première Conférence annuelle ONU-Union africaine pour examiner les questions les plus pressantes en matière de paix et de sécurité en Afrique, contribuer à améliorer la cohérence des politiques et favoriser, autant que possible, une convergence dans la prise de décisions. Ils ont signé à cette occasion le Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, lequel traduit une vision stratégique globale en faveur de la création d'un partenariat plus solide, l'objectif étant de faire face aux problèmes auxquels le continent est aux prises en matière de paix et de sécurité.

57. Les États membres de l'Union africaine se sont également employés à mettre en œuvre la décision relative au Fonds pour la paix adoptée par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement à sa vingt-septième session ordinaire, tenue à Kigali en juillet 2016, qui vise à renforcer l'autosuffisance des États et leur participation aux efforts de paix de l'Union africaine, notamment en faisant en sorte qu'ils financent 25 % du coût des opérations de paix d'ici à 2020. La mise en œuvre de cette décision est fondamentale si l'on veut renforcer les capacités de l'Union africaine de collaborer efficacement avec l'ONU pour faire face aux problèmes que rencontre l'Afrique en matière de paix et de sécurité. Le Secrétaire général s'est félicité de cette initiative et a engagé le Conseil de sécurité à la soutenir activement en autorisant la mise en place de mécanismes stables, prévisibles et souples à l'appui des opérations de paix de l'Union africaine.

58. Le partenariat entre l'ONU et l'Union européenne en matière de paix et de sécurité repose sur une coopération stratégique et opérationnelle étayée par un cadre politique adopté en 2003 sous les auspices du Bureau de liaison des Nations Unies pour la paix et la sécurité à Bruxelles. Dans sa stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité, adoptée en juin 2016, l'Union européenne présente l'ONU comme un partenaire essentiel et propose que soit renforcée la coordination entre les deux organisations, en particulier dans les pays où les missions de l'Union européenne chargées de l'application de la politique de sécurité et de défense commune œuvrent aux côtés des opérations de paix des Nations Unies, notamment en Libye et en Somalie. À la réunion informelle organisée annuellement entre le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne et le Conseil de sécurité, tenue en juin 2017, les deux organes se sont accordés sur le fait que la prévention des conflits était une priorité absolue, en particulier dans les domaines de la médiation, de la réforme du secteur de la sécurité et

de la prévention de l'extrémisme violent. Les débats se sont appuyés sur la troisième édition du dialogue entre l'ONU et l'Union européenne sur la prévention des conflits, qui s'est déroulé en mars 2017.

59. La création, en octobre 2016, du Bureau de liaison des Nations Unies pour la paix et la sécurité à Vienne, établi au moyen de fonds extrabudgétaires, a permis d'améliorer sensiblement la coordination entre l'ONU et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en favorisant une collaboration plus étroite avec des départements clés du secrétariat de l'OSCE ainsi qu'avec son président en exercice. Le Bureau de liaison apporte également son soutien aux Départements des opérations de maintien de la paix et de l'appui aux missions afin de faire en sorte que les trois entités de l'ONU et le secrétariat de l'OSCE puissent s'entraider efficacement et s'échanger des pratiques exemplaires sur un large éventail de questions. Sur le plan opérationnel, l'ONU continue de coopérer étroitement avec l'OSCE en sa qualité de coprésidente, avec cette dernière et l'Union européenne, des discussions internationales de Genève, cadre unique de prévention et de règlement des conflits regroupant les trois organisations en un même dispositif devant contribuer à l'apaisement d'un des conflits qui se prolongent en Europe. Depuis 2011, c'est le Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève qui s'acquitte du mandat de l'Organisation dans le cadre de cette coopération.

60. Compte tenu des nombreuses missions politiques spéciales déployées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes continue de revêtir une importance capitale. La collaboration se poursuit en vue d'ouvrir un bureau de liaison des Nations Unies au Caire, comme suite à la signature, le 24 septembre 2016, du protocole portant amendement au texte de l'accord de coopération entre les deux organisations par leurs secrétaires généraux. Dans le cadre du dialogue qu'entretient l'ONU avec l'Organisation de la coopération islamique (OCI), une séance de réflexion de haut niveau sur la situation politique et les conditions de sécurité au Moyen-Orient s'est tenue à Djedda (Arabie saoudite) entre le Département des affaires politiques et l'OCI, avec la participation de représentants des missions politiques spéciales et des opérations de maintien de la paix dans la région ainsi que du Siège de l'ONU. Une séance de réflexion sur l'Afrique est prévue pour la fin de 2017. L'ONU, la Ligue arabe et l'OCI ont en outre collaboré dans le cadre de plusieurs initiatives ayant trait aux élections, notamment la formation d'agents électoraux, la gestion de bases de données électorales et l'organisation de manifestations relatives à la mémoire institutionnelle et au partage des connaissances à l'intention des administrateurs d'élections.

61. En sus de ces partenariats, l'ONU continuera de renforcer sa collaboration avec d'autres organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et la Communauté de développement de l'Afrique australe, notamment par l'intermédiaire de ses bureaux de liaison.

F. Informations sur les missions politiques spéciales communiquées conformément aux prescriptions de l'Assemblée générale et aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Contribution des ressources extrabudgétaires à l'exécution des mandats des missions politiques spéciales

62. Des fonds extrabudgétaires sont toujours utilisés à l'occasion de pics de charge de travail des missions de bons offices, de situations de crise ou de l'élargissement de

missions. Ces ressources ont également été essentielles pour appuyer les activités intermissions ainsi que les visites effectuées par des responsables et des hauts fonctionnaires dans les missions politiques spéciales. Le montant estimatif des ressources extrabudgétaires mises à la disposition des missions politiques spéciales devrait être de 18,7 millions de dollars en 2018, contre 24,3 millions de dollars en 2017. La répartition de ces ressources par mission est présentée en détail à l'annexe III.

63. Des ressources extrabudgétaires ont été utilisées en complément pour permettre au Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre de fournir une assistance technique à l'appui des pourparlers de paix.

64. Le recours aux fonds extrabudgétaires a par ailleurs permis à des fonctionnaires du Siège de se rendre dans les zones d'opérations de plusieurs missions politiques spéciales et de favoriser ainsi une collaboration et une intégration plus étroite. Ces visites ont été l'occasion pour le personnel en poste au Siège de rencontrer leurs interlocuteurs de l'Organisation comme leurs interlocuteurs externes, notamment les États Membres et ainsi d'affiner leur compréhension et leur analyse du contexte dans lequel opèrent les missions politiques spéciales ainsi que de l'appui dont elles ont besoin pour exécuter leur mandat.

65. En 2017, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud a reçu des ressources extrabudgétaires afin de se procurer des services de conseil ainsi qu'un appui administratif temporaire de façon à pouvoir répondre à l'augmentation des besoins due à l'intensification des activités liées à la situation interne du Soudan et aux relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud, activités qui ont demandé une attention et un suivi soutenus de la part du Bureau. De plus, après la flambée de violences de juillet 2016 et en raison de l'impasse dans laquelle se trouvait le processus de paix au Soudan du Sud, le Bureau de l'Envoyé spécial a dû renforcer son action en coordination avec les parties prenantes concernées de la région.

66. En Somalie, la MANUSOM a utilisé des fonds extrabudgétaires pour organiser des ateliers à l'intention des femmes et des jeunes autour du processus de révision constitutionnelle et de son suivi ainsi que pour financer des campagnes de promotion de la participation des femmes au processus politique, notamment dans le cadre des élections législatives

67. Le Bureau des affaires de désarmement fournit un appui aux activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) en levant les fonds extrabudgétaires nécessaires à l'organisation de manifestations nationales ou régionales visant à renforcer les moyens dont disposent les États pour s'acquitter de leurs obligations au titre de la résolution 1540 (2004) et à aider les gouvernements à nouer des partenariats efficaces avec les organisations internationales et régionales concernées et avec la société civile, y compris le secteur privé et les milieux universitaires.

68. En 2017, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme utilise des ressources extrabudgétaires pour financer des ateliers de suivi et d'autres initiatives sur les moyens de traduire les terroristes en justice, le gel des avoirs et la lutte contre les mouvements transfrontières illicites de liquidités et d'effets au porteur négociables, l'informatique et les communications et la lutte contre le terrorisme, organisés à l'intention des policiers, procureurs et juges nationaux, l'objectif étant de promouvoir l'application des résolutions 1373 (2001), 1624 (2005) et 2178 (2014) du Conseil de sécurité.

69. Des fonds extrabudgétaires ont par ailleurs été utilisés pour financer deux postes de traducteurs (1 P-3 et 1 poste de consultant) afin de répondre à des besoins matériels et techniques à l'appui du mandat du Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU. En 2017, du fait d'une nécessité impérieuse et immédiate, un poste temporaire

d'administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité (P-4), devant être créé en 2018 et financé sur le budget des missions politiques spéciales, a été financé au moyen de ressources extrabudgétaires. Comme de coutume, ces ressources continueront à servir pour couvrir les dépenses opérationnelles liées aux investigations (équipement, matériel et autres fournitures, voyages effectués par le personnel pour rencontrer des représentants des gouvernements ou des spécialistes, déploiements sur le terrain en République arabe syrienne et dans la région, services d'experts techniques et de consultants spécialistes des produits chimiques et des munition et services spécialisés tels qu'imagerie satellitaire ou analyse criminalistique).

70. En Iraq, les fonds extrabudgétaires ont permis à l'ONU de faciliter l'élaboration de scénarios avec des représentants de la société civile en prévision de la libération de Mossoul et de soutenir des initiatives visant à faire intervenir des représentants des communautés dans le processus de consolidation de la paix. La MANUI a ainsi pu mieux comprendre la situation à Mossoul et les principales inquiétudes de la population pour l'après-EIIL et mieux cerner la manière dont elle pouvait aider les autorités irakiennes à prévenir de nouvelles violences.

2. Bureau d'appui commun de Koweït

71. Le Bureau d'appui commun de Koweït a été créé pour répondre à un impératif de sécurité, à savoir la réduction de la présence du personnel des missions en Iraq et en Afghanistan. Dès sa création, il y a plus de dix ans, la MANUI a installé un centre administratif et logistique important au Koweït, d'où l'on rejoint facilement l'Iraq par voie terrestre. En 2010, les risques pesant sur la sécurité du personnel de la Mission en Afghanistan étant devenus beaucoup plus importants, il a été décidé de tirer parti des locaux existants au Koweït pour relocaliser un certain nombre des fonctions de la MANUA.

72. Il convient par ailleurs de rappeler que dans sa résolution [65/259](#), l'Assemblée générale a noté que le Secrétaire général comptait créer un bureau d'appui au Koweït pour la MANUA et l'a prié d'étudier les possibilités de partage des coûts entre cette mission et la MANUI. C'est ainsi que le Bureau de Koweït fournit désormais également un appui au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale ainsi qu'aux bureaux des Envoyés spéciaux pour le Yémen et la Syrie.

73. Le Bureau d'appui commun de Koweït demeure un élément essentiel du dispositif mis en place par le Département de l'appui aux missions au Moyen Orient et en Asie. En attendant l'examen et la mise en place du dispositif de prestation de services centralisé dans sa configuration finale, et la prise en compte par celui-ci des besoins du Secrétariat en matière de reprise après sinistre et de continuité des opérations, il constitue une base d'appui pour les missions clientes, auxquelles il fournit des services répondant à leurs besoins, et une plateforme de services partagés qui sera mieux à même de fusionner avec d'autres prestataires de service le moment venu. Si la relocalisation d'activités au Koweït a toujours eu comme critère principal la possibilité de mener lesdites activités à distance, les conditions de sécurité en Iraq et en Afghanistan ont parfois entraîné la délocalisation durable de fonctions qu'il aurait été préférable d'exécuter sur place.

74. L'importance des services administratifs rendus par le Bureau dans les domaines des finances et des ressources humaines a mis en lumière les avantages que présente l'intégration des services pour les deux missions. Le Bureau fournit un appui administratif à 1 937 clients principaux appartenant à la MANUI et à la MANUI dans des domaines tels que la gestion du personnel, la gestion des comptes, les procédures relatives aux sommes dues ou à recevoir, le traitement des demandes de prestation et les services de facturation.

75. Plus récemment, le Secrétariat a demandé à l'Assemblée générale d'autoriser le Bureau de Koweït à appuyer la centralisation des services de traitement mensuel des états de paie du personnel recruté sur le plan national et des membres du personnel en tenue déployés sur le terrain de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, de la FINUL, de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et du Centre de services mondial de l'ONU.

76. L'Assemblée générale a par ailleurs approuvé, dans plusieurs budgets, la création d'une stratégie commune à la MANUI et la MANUA pour l'exécution d'autres fonctions au Koweït, notamment dans les domaines de l'audit et de la déontologie et de la discipline, mais dans un autre cadre que celui du Bureau d'appui commun. La MANUI continue de maintenir des fonctions autonomes au Koweït, tandis que la MANUA y réduit sa présence pour la limiter aux seules fonctions communes. De par son histoire et l'importance comparative de ses moyens, c'est la MANUI qui assure, en tant qu'entité de rattachement, un appui à l'ensemble du personnel déployé au Koweït.

3. Recrutement sur le plan national

77. Conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale dans ses résolutions 61/276 et 66/264, consistant à recourir plus largement à du personnel recruté sur le plan national, le Département de l'appui aux missions demande aux missions de recenser les fonctions exercées par les administrateurs, les agents du Service mobile et les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international en vue de proposer la transformation de certains postes en postes soumis à recrutement local, en fonction des besoins des missions et de leur mandat, ce qui offrira l'occasion de contribuer au renforcement des capacités nationales. En outre, durant le processus de planification des missions, l'on s'emploie à faire la plus large place possible au personnel recruté sur le plan national dans les effectifs.

78. La promotion du recours à du personnel recruté sur le plan national est un aspect prioritaire de la gestion des ressources humaines des opérations de maintien de la paix; la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions élabore actuellement des principes directeurs pour la sélection et le recrutement de personnel au niveau national. Afin d'assurer la cohérence des procédures, un cadre général qui énoncera les principes et fournira les outils propres à favoriser un recours toujours plus fréquent à du personnel recruté sur le plan national pour les opérations de paix et la formation de ce personnel est en cours d'élaboration. Les opérations de paix ont recours à différentes catégories de personnel; on distingue ainsi le personnel recruté sur le plan international, le personnel recruté sur le plan local, les Volontaires des Nations Unies et le personnel externe à l'Organisation qui comprend notamment le personnel fourni par les gouvernements, les consultants et les vacataires. L'objectif serait que la composition des effectifs des missions évolue en fonction des différentes phases d'activité. Les opérations de paix font largement appel à du personnel recruté sur le plan international, en particulier lors de leur phase initiale, dans les situations d'urgence et en période de réduction des effectifs. Cela étant, à mesure que leurs activités et leur mandat évoluent, elles devraient modifier la composition de leurs effectifs en faveur du personnel recruté sur le plan local, ce qui contribuera au renforcement des capacités au niveau national.

4. Méthode de calcul des coûts salariaux standard des missions politiques spéciales

79. Les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international prévues dans le budget de 2018 de chaque mission politique spéciale ont été calculées de la manière suivante.

80. Les coûts salariaux standard de 2018 applicables au personnel recruté sur le plan international (administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, agents du Service

mobile et agents des services généraux) de chaque mission politique spéciale ont été déterminés en prenant en compte les facteurs suivants :

- a) Les barèmes des traitements en vigueur au 1^{er} janvier 2017 ([ST/IC/2017/3](#));
- b) L'échelon moyen de chaque classe sur la base de l'échelon effectif des titulaires au 30 avril 2017;
- c) Le coefficient d'ajustement au 1^{er} août 2017.

81. Pour déterminer les dépenses communes de personnel au taux standard, on a calculé le pourcentage des dépenses communes de personnel effectives par rapport aux traitements nets (y compris l'indemnité de poste) pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017.

82. Conformément à la pratique en vigueur, il n'a pas été établi de coûts salariaux standard pour le personnel recruté sur le plan national. Les prévisions de dépenses afférentes à ce personnel dans un lieu d'affectation donné sont établies en fonction des traitements effectifs des différentes classes et échelons et du niveau des dépenses communes de personnel enregistré par le passé.

5. Ratios de dotation en véhicules et en matériel informatique

83. Conformément aux objectifs de l'Organisation pour 2020 dans le domaine de l'environnement, le Département de l'appui aux missions s'attache actuellement à adopter de nouvelles mesures pour réduire l'empreinte écologique des moyens de transport et envisage d'adopter une stratégie pour accroître la part des véhicules plus économiques et écologiques. Comme déjà indiqué par le Département de l'appui aux missions et dans le Rapport d'ensemble du Secrétaire général sur le financement des opérations de maintien de la paix (voir [A/71/809](#) par. 93 et Annexe I), l'examen et l'optimisation des parcs de véhicules et en particulier des véhicules légers, se poursuivent de manière prioritaire. L'objectif global est de rationaliser l'ensemble de la flotte de véhicules légers en fonction des besoins opérationnels effectifs, de sorte à ramener leur nombre sous les plafonds fixés pour chaque mission compte tenu du coefficient véhicules/effectifs défini conformément au Manuel des coûts et coefficients standard. De plus, grâce à de nouveaux contrats-cadres pour l'achat de véhicules neufs, plus petits et plus économes en carburant, le parc des missions sera mieux adapté aux besoins. Les responsables des opérations sur le terrain ont reçu, entre 2015 et 2017, des communications émanant de la direction soulignant le caractère prioritaire de cette rationalisation et demandant que soit élaboré rapidement un plan de transition détaillé aux fins d'une utilisation plus efficiente des moyens de transport de surface.

84. Afin d'engager le processus de transformation du parc automobile du Département de l'appui aux missions, il a été demandé que les comités des dotations en véhicules des opérations sur le terrain et des missions politiques spéciales se réunissent régulièrement pour étudier en particulier sur : a) la révision des dotations en véhicules dans le sens d'une diminution de la flotte de véhicules légers, sur la base des besoins réels plutôt que de ratios préétablis; b) la mise en œuvre des stratégies de gestion de la mobilité, que les missions devraient appliquer en vue de retirer des avantages économiques et environnementaux d'une utilisation plus efficiente des moyens de transport dans leur zone de responsabilité; et c) le remplacement des véhicules à traction intégrale. En dernier lieu, les missions devront recenser les tâches et les activités menées par leurs différents services et bureaux, pour lesquelles elles pourraient utiliser des véhicules plus légers et mieux adaptés. Toujours dans l'optique d'une rationalisation du parc automobile, le Département de l'appui aux missions procède à un examen des normes, des performances et des tendances d'utilisation des véhicules légers.

85. Le Département de l'appui aux missions va continuer à rappeler les directives requérant une réduction significative du coefficient standard servant à fixer le nombre maximum de véhicules dont peut disposer chaque mission, de sorte à rationaliser encore le parc automobile. Dans les lieux d'affectation famille autorisée, les véhicules ne pourront être utilisés qu'à des fins opérationnelles, et toute utilisation personnelle sera soumise au paiement des frais kilométriques correspondants.

86. Afin d'appuyer la mise en œuvre de l'initiative du Département de l'appui aux missions, les achats de nouveaux véhicules légers feront l'objet d'un examen et d'un contrôle plus stricts. Il sera toujours possible d'acheter un petit nombre de ces véhicules pour renouveler le parc en fonction des besoins opérationnels, mais le contrôle de la comptabilisation en perte de véhicules (sur des critères d'ancienneté, de kilométrage ou d'état), lorsqu'elle est plus importante que prévu, devrait permettre d'en limiter le nombre une fois les examens réalisés et les plans de transition appliqués. Cela étant, sauf exceptions, les achats automobiles devraient être suspendus en 2018, priorité étant donnée à la redistribution des véhicules disponibles entre les différentes missions.

87. Le Département de l'appui aux missions a mis en place un système rigoureux d'examen du nombre de véhicules légers dont disposent les missions au regard du nombre de véhicules autorisés. Avec la réduction des effectifs des missions, l'examen des besoins en personnel et l'évolution des mandats, le nombre de véhicules légers autorisés pour les missions diminue chaque année. La réduction du parc de véhicules légers découle directement de la réduction des effectifs dans les missions. Celle-ci, qui dans la plupart des cas se termine à la fin d'un exercice donné, est le point de départ des procédures de comptabilisation en pertes et cessions des véhicules qui, parce qu'elles sont longues à mettre en œuvre, dépassent le plus souvent la fin de l'exercice.

88. Le Département de l'appui aux missions a examiné les dotations en véhicules et en matériel informatique au sein des missions politiques spéciales et les a alignées, dans la mesure du possible, sur les ratios qu'il a fixés et qui figurent dans le Manuel des coûts et coefficients standard. Ainsi, les dotations proposées pour 2018 l'ont été sur la base des prévisions de déploiement de personnel pour cet exercice, plutôt que sur la base de l'effectif autorisé. On trouvera dans le tableau 1 les ratios de dotation en véhicules pour l'ensemble des missions politiques spéciales et au tableau 2, les ratios de dotation en matériel informatique.

Tableau 1
Dotations en véhicules proposées pour 2018

	<i>Effectif proposé pour 2018^a</i>	<i>Effectif ajusté en fonction des taux de vacance^a</i>	<i>Dotation standard^{b, c}</i>	<i>Dotation proposée au budget pour 2018^{b, c}</i>	<i>Variation (pourcentage)</i>
Groupe I					
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	7	6	3	4	33,3
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	62	34	14	23	70,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	20	14	5	5	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	94	61	17	14	(17,6)

	<i>Effectif proposé pour 2018^a</i>	<i>Effectif ajusté en fonction des taux de vacance^a</i>	<i>Dotation standard^{b, c}</i>	<i>Dotation proposée au budget pour 2018^{b, c}</i>	<i>Variation (pourcentage)</i>
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	35	25	11	16	45,5
Total partiel	218	140	50	62	24,0
Groupe II					
Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	15	15	4	4	–
Total partiel	15	15	4	4	–
Groupe III					
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	43	39	18	18	–
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	112	97	41	48	17,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	649	473	191	228	19,4
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	12	12	4	4	–
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	16	14	12	12	–
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	24	21	11	18	63,6
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	31	29	10	10	–
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	218	169	69	78	13,0
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	498	436	135	90	(33,3)
Total partiel	1 603	1 290	491	506	3,1
MANUA et MANUI					
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1 238	659	93	226	143,0
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	690	628	164	164	–
Total	3 764	2 732	802	962	20,0

^a Personnel recruté sur les plans international et national, Volontaires des Nations Unies, Police des Nations Unies, observateurs militaires des Nations Unies, personnel fournis par des gouvernements, officiers d'état-major et experts basés au lieu d'affectation.

^b Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables et mini-ordinateurs portables.

^c Sur la base du matériel standard visé dans le Manuel des coûts et coefficients standard.

Tableau 2
Dotations en ordinateurs proposées pour 2018

	Effectif proposé pour 2018 ^a	Effectif ajusté en fonction des taux de vacance ^a	Ordinateurs ^b			Variation (pourcentage)
			Dotation standard ^f	Dotation standard et pièces de rechange	Dotation proposée au budget pour 2018	
Groupe I						
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	21	19	19	25	44	76,0
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	10	10	10	10	10	–
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	2	2	2	2	2	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	3	3	1	3	3	–
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	7	6	6	10	10	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	94	62	62	69	75	9,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	9	8	1	11	11	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	27	20	23	40	40	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	97	63	63	73	100	37,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	33	25	33	33	33	–
Total partiel	303	218	220	276	328	18,8
Groupe II						
Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	15	14	12	12	12	–
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	1	1	1	1	1	–
Groupe d'experts sur le Soudan	1	1	1	1	1	–
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	14	13	14	15	15	–
Groupe d'experts sur la Libye	2	2	2	2	2	–
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2	2	2	2	2	–
Groupe d'experts sur le Yémen	8	8	6	2	2	–
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	3	3	3	3	3	–
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées ; Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	32	30	32	32	32	–

	Effectif proposé pour 2018 ^a	Effectif ajusté en fonction des taux de vacance ^a	Ordinateurs ^b			Variation (pourcentage)
			Dotation standard ^c	Dotation standard et pièces de rechange	Dotation proposée au budget pour 2018	
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	11	10	11	11	11	–
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	14	13	14	15	15	–
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	50	45	50	62	62	–
Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies	27	26	27	32	32	–
Groupe d'experts sur le Mali	8	8	8	8	8	–
Total partiel	188	176	183	198	198	–
Groupe III						
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	66	60	62	70	70	–
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	160	142	160	160	174	8,8
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	334	256	256	264	365	38,3
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	30	29	29	31	37	19,4
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	18	16	18	22	22	–
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	82	77	77	81	73	(9,9)
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	41	37	37	59	59	–
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	287	221	221	232	305	31,5
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	535	454	535	432	574	32,9
Total partiel	1 553	1 292	1 395	1 351	1 679	24,3
MANUA et MANUI						
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1 238	1 402	1 474	1 583	1 583	–
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	847	740	759	992	992	–
Total	4 129	3 828	4 031	4 400	4 780	8,6

^a Personnel recruté sur les plans international et national, Volontaires des Nations Unies, Police des Nations Unies, observateurs militaires des Nations Unies, personnel fournis par des gouvernements, officiers d'état-major et experts basés au lieu d'affectation

^b Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables et mini-ordinateurs portables.

^c Sur la base du matériel standard visé dans le Manuel des coûts et coefficients standard.

89. La dotation en ordinateurs proposée pour l'ensemble des missions politiques spéciales est de 8,6 % supérieure à la dotation standard, ce qui tient principalement au fait que certaines missions comme le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, la MANUL, la MANUSOM et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie possèdent un nombre d'ordinateurs supérieur à la dotation standard car elles en ont besoin pour leurs installations de formation, leurs cybercafés, leurs services de maintenance informatique, leurs activités sur le terrain et le suivi des véhicules.

6. Opérations aériennes

90. Au paragraphe 33 de son rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/69/628), approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/262, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé que la présentation des informations sur les opérations aériennes soit améliorée et inclue notamment les heures de vol et les dépenses en vertu des contrats antérieurs ou en cours. On trouvera donc à l'annexe IV au présent rapport des informations, ventilées par mission, sur le montant des crédits ouverts et des dépenses engagées en 2016, le budget approuvé de 2017 et le projet de budget pour 2018 concernant les opérations aériennes ainsi que le nombre effectif d'heures de vols en 2016 et le nombre d'heures de vol prévu au budget pour 2017 et 2018. Le montant total des crédits approuvés pour 2017 au titre des opérations aériennes s'élève à 40,1 millions de dollars pour couvrir les quelque 5 900 heures de vol (4 500 heures pour les avions et 1 400 heures pour les hélicoptères) prévues dans dix missions politiques spéciales. Pour 2018, un montant de 45,7 millions de dollars est demandé, soit une augmentation de 5,6 millions (14 %) par rapport à 2017, pour couvrir les 6 500 heures de vol (4 100 heures pour les avions et 2 400 heures pour les hélicoptères) prévues dans onze missions politiques spéciales. Les crédits demandés pour 2018 au titre des opérations aériennes de la MANUI, de la MANUA et de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie représentent 67,9 % du montant total.

91. L'augmentation des montants demandés pour 2018 s'explique principalement par la création de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, opérationnelle depuis septembre 2017 et financée au moyen des soldes non utilisés de la Mission des Nations Unies en Colombie et d'une autorisation d'engagement de dépenses, en attendant l'approbation du Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires. Le montant demandé pour les 10 autres missions politiques spéciales s'élève à 37,3 millions de dollars.

7. Services de sécurité

92. Dans sa résolution 69/274 B, l'Assemblée générale a rappelé le paragraphe 44 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/628/Add.2) et prié le Secrétaire général de lui communiquer à l'avenir des informations sur le recours à des sociétés de sécurité privées dans tous les budgets des missions politiques spéciales. On trouvera donc à l'annexe V des informations sur les ressources prévues au titre des services de sécurité dans le projet de budget de 2018.

8. Jurys d'experts chargés du recrutement

93. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé que des renseignements sur les jurys d'experts chargés du recrutement pour les missions politiques spéciales figurent dans les projets de budget pour 2018 (voir A/71/595, par. 57). Les groupes d'experts créés par la circulaire ST/AI/2010/3 d'avril 2010 doivent se réunir en 2018 afin d'évaluer et de recommander les candidats qui ont répondu à des avis de vacance de poste génériques pour des postes à pourvoir dans les missions sur le terrain, afin de réduire la charge administrative pesant sur les responsables des postes à

pourvoir et d'améliorer la qualité et l'intégrité du processus de recrutement en centralisant les évaluations. À cet effet, le Département de l'appui aux missions prévoit le financement des processus de recrutement et de constitution de fichiers à la fois par les missions de maintien de la paix et par les missions politiques spéciales. Le financement servira à couvrir les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance pour les membres des jurys d'experts et les responsables de groupe professionnel. Chaque mission imputerait sa participation au financement à la rubrique Voyages de son budget. Les prévisions budgétaires des missions politiques spéciales pour 2018 comprennent un montant de 270 000 dollars, réparti entre les missions sur la base du nombre de postes qu'elles ont été autorisées à pourvoir en 2017 sur le plan international.

9. Voyages

94. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé que des informations sur les voyages figurent dans le rapport de 2018 sur les missions politiques spéciales, notamment au sujet a) des variations importantes entre les ressources approuvées pour 2017 et les prévisions de dépense pour 2018 et b) du taux de conformité au principe selon lequel les billets doivent être achetés 16 jours à l'avance, notamment les raisons qui expliquent la faiblesse des taux enregistrés et les mesures prises pour garantir que le principe en question soit respecté et que l'objectif d'un taux de conformité égal à 70 % soit atteint (voir [A/71/595](#), par. 30 et 32). On trouvera donc à l'annexe VI au présent rapport des informations sur les ressources approuvées en 2017 et les dépenses prévues en 2018 au titre des voyages, notamment une analyse synthétique des variations entre les montants correspondants, et à l'annexe VII, des informations sur le taux de conformité, dans les missions politiques spéciales, avec le principe selon lequel les billets doivent être achetés 16 jours à l'avance.

95. En ce qui concerne la faiblesse desdits taux, les missions politiques spéciales ont pris note des observations et recommandations du Comité consultatif et du fait qu'il convenait de prendre de nouvelles mesures à cet égard et notamment entrepris : a) de sensibiliser le personnel à la question et de diffuser des informations relatives à l'obligation de soumettre les demandes d'autorisation de voyage 21 jours à l'avance; b) de fournir des explications assorties de pièces justificatives concernant les autorisations de voyage soumises moins de 21 jours à l'avance; c) de dialoguer régulièrement avec diverses parties prenantes (notamment les gouvernements et les équipes de pays des Nations Unies) pour confirmer en temps voulu les dates des réunions et des conférences.

96. Certaines missions ont également nommé, au Bureau du Chef de l'appui à la mission, des responsables chargés d'autoriser les voyages et les expéditions et de superviser l'ensemble des questions relatives aux voyages et en particulier, selon que de besoin, de renforcer le dialogue avec les groupes des voyages des centres de services régionaux. D'autres encore ont aussi établi des calendriers prévisionnels des voyages dont l'examen régulier par les chefs de groupe permet d'obtenir rapidement les autorisations nécessaires et de faciliter la planification.

97. Le plein respect des délais fixés dépend d'un certain nombre de facteurs extérieurs comprenant l'évolution fréquente des conditions de sécurité et du contexte politique dans lesquels opèrent les missions; la nécessité de répondre à des crises ponctuelles ou qui vont s'aggravant; les interruptions dues aux modalités logistiques particulières applicables aux voyages requérant des vols spéciaux ou des escortes, qui entraînent des réservations de dernière minute auprès des opérateurs de transports commerciaux; les demandes tardives de modifications du calendrier des réunions et des listes de participants où figurent de nombreuses parties prenantes, notamment les gouvernements des régions d'opération, les organisations intergouvernementales partenaires et la société civile, modifications sans préavis sur lesquelles les missions n'ont aucun contrôle; la

communication tardive des informations par les responsables de l'organisation des activités de formation.

10. Services d'appui fournis par le Siège aux missions politiques spéciales

98. Comme suite à la demande formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/71/595, par. 51), on trouvera à l'annexe VIII des informations sur les postes du Siège financés au moyen du budget des missions politiques spéciales aux fins des services d'appui. En 2017, 35 postes [1 D-1, 6 P-5, 16 P-4, 6 P-3 et 6 G(AC)] étaient financés de la sorte. Il est prévu que ce soit le cas de 39 postes [1 D-1, 7 P-5, 17 P-4, 7 P-3 et 7 G(AC)] en 2018.

99. Toutes les missions politiques spéciales dépendent de l'appui du Siège. On trouvera à l'annexe II une présentation des départements responsables de l'appui et des départements fournissant un appui administratif aux 35 missions politiques spéciales au titre desquelles des ressources sont demandées pour 2018. Le Département des affaires politiques du Secrétariat est actuellement le département chef de file pour l'appui à 32 des 35 missions politiques spéciales, pour lesquelles il assure entre autre la communication avec les organismes du système des Nations Unies à New York et la continuité des relations avec les États Membres par l'intermédiaire des missions permanentes, et établi une grande diversité de documents de fond, y compris des dossiers d'informations à l'intention du Conseil de sécurité et des rapports du Secrétaire général. Parmi ces 32 missions, 13 bénéficient d'un appui du Service administratif du Département des affaires politiques et 17 de l'appui logistique, technologique et administratif du Département de l'appui aux missions du Secrétariat. Deux missions, à savoir le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi et le Groupe d'experts sur le Yémen, sont administrées conjointement par le Département des affaires politiques et celui de l'appui aux missions. Lorsque les missions politiques spéciales doivent faire face à une surcharge de travail, le Département de l'appui aux missions leur fournit directement un appui, notamment dans les domaines des ressources humaines, des finances et du budget, de la déontologie et de la discipline, de la logistique et de l'informatique et des communications. Le Département de la gestion du Secrétariat fournit aux missions politiques spéciales des services administratifs portant sur les achats, la gestion financière et les ressources. Les missions politiques spéciales s'appuient en outre sur les services du Siège dans certains domaines thématiques et pour certaines questions opérationnelles tels que la planification et la constitution des forces militaires et de police, l'état de droit et les institutions sécuritaires, la rédaction de constitutions, l'assistance électorale, la médiation et les bons offices.

100. Les services d'appui que fournit le Secrétariat aux missions politiques spéciales sont essentiellement financés au moyen des ressources prévues au budget des missions, mais des ressources au titre du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires sont également souvent nécessaires .

11. Appui fourni par les pays hôtes

101. Comme demandé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/71/595, par. 47), on trouvera à l'annexe IX une description de l'appui fourni par les pays hôtes aux missions politiques spéciales.

II. Analyse de l'exécution du budget et des ressources nécessaires au titre des missions politiques spéciales

A. Exécution du budget pour l'exercice 2016-2017

102. Le montant total des crédits ouverts pour 2016-2017 pour les 35 missions politiques spéciales présentées dans le présent rapport (y compris les missions terminées au cours de la période 2016-2017 et les ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional s'élève à 1 229,8 millions de dollars. Le montant estimatif des dépenses s'élève à 1 225,4 millions de dollars. Le solde inutilisé prévu, d'un montant de 4,4 millions de dollars (0,4 %) est principalement dû à la sous-utilisation des crédits par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi (groupe I) et le Groupe d'experts sur le Yémen, pour l'application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité et par la MANUL (groupe II) et la MANUI, en partie contrebalancée par des prévisions de dépassements de coûts, principalement dans le cadre de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui a débuté ses activités en septembre 2017 et est financée par les soldes inutilisés de la Mission des Nations Unies en Colombie et une autorisation d'engagement de dépenses, en attendant l'approbation du Comité consultatif pour les Questions administratives et budgétaires. On trouvera aux tableaux 3 et 4 un récapitulatif des écarts importants.

Tableau 3

Récapitulatif de l'utilisation des ressources financières pour l'exercice 2016-2017 (montants estimatifs)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2016-2017			
	Crédits ouverts ^a	Montant estimatif des dépenses	Écart (montant)	Écart (pourcentage)
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)
Groupe I	95 069,9	93 919,5	(1 150,4)	(1,2)
Groupe II	74 216,4	70 428,3	(3 788,1)	(5,1)
Groupe III	396 130,4	410 305,8	14 175,4	3,6
MANUA	347 427,6	346 535,2	(892,4)	0,3
MANUI	235 968,1	232 704,0	(3 264,1)	(1,4)
Total partiel (net)	1 148 812,4	1 153 892,8	5 080,4	0,4
Missions spéciales terminées ^b	80 225,7	70 740,7	(9 485,0)	(11,8)
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	741,4	741,4	-	-
Total (net)	1 229 779,5	1 225 374,9	(4 404,6)	(0,4)

^a Les crédits ouverts pour les entités du groupe III ne comprennent pas l'autorisation d'engagement de dépenses pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, dont les crédits seront demandés dans le cadre du deuxième rapport sur l'exécution du budget.

^b Les missions ci-après seront achevées en 2017 : Conseiller spécial du Secrétaire général sur Myanmar, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, Groupe d'experts sur le Libéria, Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran et Mission des Nations Unies en Colombie.

Tableau 4
Récapitulatif des principaux écarts entre les crédits ouverts et le montant estimatif des dépenses pour l'exercice 2016-2017 au titre des missions qui poursuivront leurs activités en 2018

(En milliers de dollars des États-Unis)

		2016-2017				
		Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart (montant)	Écart (pourcentage)	
		(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	Principaux facteurs explicatifs
Groupe I						
1.	Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	5 511,6	5 782,2	270,6	4,9	Dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international supérieures aux prévisions, reflétant le pourcentage réel des dépenses communes de personnel par rapport aux traitements nets, et dépenses opérationnelles plus élevées que prévu, en raison de deux conférences sur Chypre non prévues au budget, financées au titre des dépenses imprévues et extraordinaires que le Secrétaire général a été autorisé à engager
2.	Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	4 375,0	4 321,1	(53,9)	(1,2)	Dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages des consultants, des communications par réseaux commerciaux, des articles de papeterie et fournitures de bureau, et d'autres services
3.	Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	1 083,2	904,6	(178,6)	(16,0)	Dépenses inférieures aux prévisions pour les services de consultants, d'autres services et les voyages, du fait des progrès limités dans les négociations, et coûts des prestations dues au personnel moins élevées que prévu en raison de la vacance du poste d'Envoyé personnel et du poste de spécialiste des questions politiques
4.	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	909,1	729,8	(179,3)	(19,7)	Nombre de voyages officiels moins élevé que prévu, du fait que les fonctions de l'Envoyé spécial ont été assumées par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, qui n'a pas pu se déplacer aussi souvent qu'un envoyé spécial
5.	Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	3 913,7	3 698,2	(215,5)	(5,5)	Dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international moins élevées que prévu, en raison principalement de la baisse des dépenses communes de personnel en pourcentage des traitements, et dépenses opérationnelles inférieures aux prévisions, principalement au titre des communications et des services de sécurité
6.	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	31 252,3	31 252,3	–	–	
7.	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	2 837,5	3 165,3	327,8	12,0	Dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international plus élevées que prévu, en raison principalement d'une augmentation des dépenses communes de personnel due à une plus forte rotation du personnel et au fait que l'échelon réel moyen par classe du personnel en poste actuellement est plus élevé que prévu

		2016-2017				
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart (montant)	Écart (pourcentage)		
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	Principaux facteurs explicatifs	
8.	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	8 715,2	8 509,9	(205,3)	(2,4)	Dépenses au titre des services de l'informatique et des communications moins élevées que prévu, du fait de la modification du dispositif d'appui; dépenses au titre du transport aérien inférieures aux prévisions, du fait de l'utilisation d'un appareil plus économique; période d'engagement des consultants réduite
9.	Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen	21 159,9	21 202,8	42,9	0,2	Taux de vacance de postes moins élevé que prévu pour le personnel recruté sur le plan international, montants prévus au titre des traitements calculés selon l'échelon réel moyen, par classe, et prise en considération du ratio dépenses communes de personnel effectives/coûts salariaux effectifs, au vu des tendances observées en matière de dépenses
10.	Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi	15 312,4	14 353,3	(959,1)	(6,0)	Dépenses prévues au titre des voyages inférieures aux prévisions en raison du ralentissement de la cadence des discussions politiques, dépenses contractuelles au titre des services de l'informatique et des communications moins élevées que prévu
Total partiel		95 069,9	93 919,5	(1 150,4)	(1,2)	
Groupe II						
11.	Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	4 477,8	4 230,6	(247,2)	(5,5)	Douze mois de vacance d'un poste de chauffeur (agent local) et d'un poste d'expert, et crédits nécessaires moins élevés que prévu au titre des escortes assurant localement la sécurité des experts
12.	Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	2 469,3	2 525,7	56,4	2,3	Honoraires moyens des experts supérieurs aux prévisions en raison de la modification des critères de sélection des experts nommés en 2017 dans le cadre du nouveau mandat, ces derniers devant désormais avoir non plus 7 années d'expérience mais au moins 10
13.	Groupe d'experts sur le Soudan	1 968,1	1 591,3	(376,8)	(19,1)	Poste de fonctionnaire recruté sur le plan international resté vacant pendant un mois, quatre postes d'expert sur cinq restés vacants pendant sept mois-hommes, le cinquième étant resté vacant pendant huit mois-hommes, et montant moyen des honoraires mensuels des experts inférieur aux prévisions en raison de l'évolution de la composition du Groupe
14.	Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	5 401,1	5 678,6	277,5	5,1	Nécessité de renforcer la sécurité du bureau, comme l'a recommandé le Département de la sûreté et de la sécurité, et souscription de nouveaux abonnements à des bases de données mondiales afin de doter le Groupe de ressources analytiques supplémentaires, comme l'a demandé le Conseil de sécurité dans sa résolution 2371 (2017)

2016-2017					
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart (montant)	Écart (pourcentage)	Principaux facteurs explicatifs
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
15. Groupe d'experts sur la Libye	2 598,9	2 231,1	(367,8)	(14,2)	Dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages des experts et du personnel en raison des conditions de sécurité en Libye
16. Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2 319,0	2 232,5	(86,5)	(3,7)	Dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages des experts et du personnel en dehors de la région, le Groupe ayant décidé de mettre l'accent sur les activités d'enquête
17. Groupe d'experts sur le Yémen	5 656,8	3 983,5	(1 673,3)	(29,6)	Dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages des experts et du personnel en raison des conditions de sécurité au Yémen
18. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	2 517,6	2 331,8	(185,8)	(7,4)	Dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages des experts en raison des conditions de sécurité au Soudan du Sud
19. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité concernant l'EILIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées; et Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de Sécurité	12 374,0	12 012,7	(361,3)	(2,9)	Dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages des experts et du personnel et retards dans l'élaboration du modèle de données amélioré
20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	2 626,2	1 306,0	(1 320,2)	(50,3)	Taux moyen de vacance de postes du personnel recruté sur le plan international supérieur aux prévisions, et dépenses opérationnelles inférieures aux prévisions
21. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	6 003,8	6 004,3	0,5	–	
22. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	18 422,4	18 122,1	(300,3)	(1,6)	Taux moyen de vacance de postes du personnel recruté sur le plan international moins élevé que prévu, et dépenses inférieures aux prévisions au titre des services de consultants ainsi que de l'informatique et des communications
23. Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies	7 381,4	7 742,3	360,9	4,9	Taux de vacance du personnel recruté sur le plan international inférieur aux prévisions, et ressources approuvées pour le Bureau ne portant que sur dix mois en 2017

		2016-2017				
		Montant estimatif des dépenses	Écart (montant)	Écart (pourcentage)		
Crédits ouverts	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	Principaux facteurs explicatifs	
24. Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) sur le Mali	–	435,8	435,8	–	Mission créée en septembre 2017	
Total partiel	74 216,4	70 428,3	(3 788,1)	(5,1)		
Groupe III						
25. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	26 338,6	26 839,5	500,9	1,9	Montant de l'indemnité de subsistance (missions) versée aux conseillers militaires plus élevé que prévu; et taux de vacance moyen pour le personnel recruté sur le plan international inférieur aux prévisions	
26. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	36 250,6	36 617,4	366,8	1,0	Échelon réel moyen par classe des membres du personnel en poste supérieur aux prévisions et prise en considération du ratio dépenses communes de personnel/coûts salariaux effectifs	
27. Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	186 875,3	186 875,3	–	–		
28. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	5 988,1	6 210,1	222,0	3,7	Taux de vacance de postes effectif du personnel recruté sur le plan international supérieur aux prévisions	
29. Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	9 136,0	9 033,4	(102,6)	(1,1)	Dépenses moins élevées que prévu au titre des services de consultants en raison de l'utilisation des capacités internes; dépenses moins élevées que prévu au titre des réunions consultatives techniques et des traducteurs et interprètes lors des visites sur le terrain, en raison des menaces de Boko Haram dans le nord du Cameroun et du Nigéria; recours aux études en bureau pour régler les différends et réaliser des enquêtes et d'autres évaluations logistiques	
30. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	16 638,8	16 623,9	(14,9)	(0,1)	Dépenses au titre des services de consultants inférieures aux prévisions, consommation de carburant et lubrifiants inférieure aux prévisions et recours aux services d'entretien moins important que prévu	
31. Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	13 703,7	14 587,5	883,8	6,4	Taux de vacance moyen moins élevé que prévu et ratio dépenses communes de personnel/salaires des titulaires actuels supérieur aux prévisions	
32. Mission d'appui des Nations Unies en Libye	101 199,3	97 799,2	(3 400,1)	(3,4)	Déploiement plus tardif que prévu du groupe de gardes des Nations Unies et diminution des crédits demandés au titre de la prime de danger et des dépenses opérationnelles en raison de la réduction de la présence internationale conformément aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation stratégique, contrebalancée en partie par un accroissement des dépenses opérationnelles dû principalement à un loyer plus élevé que prévu pour le complexe de la	

2016-2017				
Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart (montant)	Écart (pourcentage)	Principaux facteurs explicatifs
(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
33. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	–	15 719,5	15 719,5	– Mission à Tripoli et aux améliorations à apporter aux locaux en termes de sécurité. – Mission ayant débuté ses activités en septembre 2017
Total partiel	396 130,4	410 305,8	14 175,4	3,6
MANUA et MANUI				
34. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	347 427,6	346 535,2	(892,4)	(0,3) Montant moyen des indemnités de postes pour l'Afghanistan et le Koweït en 2017 inférieur aux prévisions; dépenses moins élevées que prévu au titre des opérations aériennes du fait de la résiliation du contrat d'utilisation d'un hélicoptère, de la réduction du nombre d'heures de vol effectives et des crédits ponctuels non utilisés correspondant au déploiement ou au retrait d'aéronefs et à leur peinture; dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages, des fournitures médicales et de l'entretien et la réparation du matériel médical; frais bancaires moins élevés que prévu
35. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	235 968,1	232 704,0	(3 264,1)	(1,4) Reconfiguration de la flotte aérienne de la Mission en 2016, ayant entraîné des coûts contractuels d'exploitation inférieurs aux prévisions
Total partiel	583 395,7	579 239,2	(4 156,5)	(0,7)
Total partiel (missions politiques spéciales)	1 148 812,4	1 153 892,8	5 080,4	0,4
Missions terminées				
Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar	1 115,0	1 074,4	(40,6)	(3,6) Dépenses effectives, qui apparaîtront dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget (2016-2017)
Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire	433,7	398,2	(35,5)	(8,2) Dépenses effectives, qui apparaîtront dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget (2016-2017)
Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran	94,2	89,1	(5,1)	(5,4) Dépenses effectives, qui apparaîtront dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget (2016-2017)
Groupe d'experts sur le Libéria	292,2	128,7	(163,5)	(56,0) Dépenses effectives, qui apparaîtront dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget (2016-2017)
Mission des Nations Unies en Colombie	78 290,6	69 050,3	(9 240,3)	(11,8) Dépenses inférieures aux prévisions en raison de l'achèvement de la Mission en septembre 2017
Total partiel	80 225,7	70 740,7	(9 485,0)	(11,8)

	2016-2017				<i>Principaux facteurs explicatifs</i>
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart (montant)</i>	<i>Écart (pourcentage)</i>	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	741,4	741,4	–	–	
Total	1 229 779,5	1 225 374,0	(4 404,6)	(0,4)	

B. Ressources demandées pour 2018

103. Le montant estimatif total des ressources demandées en 2018 pour les 35 missions visées dans le présent rapport et ses additifs s'établit à 641,1 millions de dollars (déduction faite des contributions du personnel), comprenant les ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional, soit une baisse de 2,7 millions de dollars (0,4 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2017. Les tableaux 8, 9 et 10 présentent, respectivement, les montants estimatifs des dépenses, les ressources nécessaires par grande rubrique de dépenses et les effectifs nécessaires, par mission ou groupe de missions.

104. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des dix missions politiques spéciales relevant du groupe I est en baisse de 1,1 million de dollars (soit 2,2 %) par rapport au budget approuvé de 2017; cette baisse concerne le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi (1,1 million de dollars) et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Région des Grands Lacs (0,6 million).

105. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des 14 missions politiques spéciales relevant du groupe II est en hausse de 4,2 millions de dollars (11,2 %) par rapport au budget approuvé de 2017, du fait de la création proposée du Groupe d'experts sur le Mali (1,3 million de dollars), et de l'augmentation proposée des ressources destinées au Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies (1,6 million de dollars), à l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions [1526 \(2004\)](#) et [2253 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées et au Bureau du Médiateur du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1267 \(1999\)](#) (0,6 million de dollars) et à la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (0,5 million de dollars).

106. De même, le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des neuf missions politiques spéciales relevant du groupe III est en hausse de 88,2 millions de dollars (42,2 %) par rapport au budget approuvé de 2017, en raison principalement des ressources demandées au titre de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (73,6 millions de dollars) qui a commencé ses activités en septembre 2017, et des augmentations de crédits demandées pour la MANUL (11,0 millions de dollars) et la MANUSOM (2,3 millions de dollars).

107. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre de la MANUA et de la MANUI est inférieur au budget approuvé pour 2017, respectivement de 23,8 millions de dollars (15 %) et 6,5 millions de dollars (6 %). On trouvera aux tableaux 5 et 6 un récapitulatif des variations entre les crédits approuvés pour 2017 et les ressources à prévoir pour 2018, au titre des missions qui poursuivront leurs activités en 2018.

108. Les ressources prévues au titre des missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 s'établissent à 1 109,6 millions de dollars, compte tenu des ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget d'Umoja et d'autres gains d'efficacité, qui se montent à 14,8 millions de dollars. Les montants demandés ne tiennent pas compte de trois missions, à savoir le Groupe d'experts sur le Mali, le Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies, et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, aussi conviendra-t-il de prévoir des ressources pour ces missions en sus des montants demandés au titre des missions politiques spéciales.

109. Les directives relatives à l'établissement du budget des missions politiques spéciales pour 2018 prescrivent de procéder à des réductions équivalant à la moitié du montant cible fixé pour l'exercice 2018-2019, ce dernier étant fixé à 14,8 millions de dollars.

110. Pour les 32 missions politiques spéciales pour lesquelles des crédits sont demandés pour 2018-2019, les crédits demandés pour 2018 se montent à 560,7 millions de dollars, compte non tenu des ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional, soit une baisse de 15,5 millions de dollars (2,7 %) par rapport au budget approuvé au titre de ces 32 missions politiques spéciales pour 2017.

111. Les missions politiques spéciales n'ont pas prévu de réductions au titre des gains d'efficacité liés à Umoja ou d'autres éléments. S'agissant de la MANUA, la réduction rendue possible par les gains d'efficacité que la Mission prévoit de réaliser en 2018 s'élève à 698 900 dollars (déduction faite des contributions du personnel). La réduction proposée découle entre autres de ce que la MANUA fait pour appliquer aux opérations courantes les gains d'efficacité attendus du système Umoja qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres et lorsque c'était possible, sous la forme de la valeur en dollars d'un équivalent plein temps. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019.

Tableau 5

Récapitulatif des prévisions de dépenses pour 2018 (par groupe)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total 2018</i>	<i>Total 2017</i>	<i>Variation (montant)</i>	<i>Variation (pourcentage)</i>
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4) = (3)/(2)</i>
Groupe I	49 984,2	51 100,8	(1 116,6)	(2,2)
Groupe II	41 801,3	37 590,7	4 210,6	11,2
Groupe III	297 191,7	208 991,9	88 199,8	42,2
MANUA	140 423,7	164 183,3	(23 759,6)	(14,5)
MANUI	111 041,2	117 545,2	(6 504,0)	(5,5)
Total partiel (net)	640 442,1	579 411,9	61 030,2	10,5

	Total 2018	Total 2017	Variation (montant)	Variation (pourcentage)
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(2)
Missions spéciales terminées ^a	–	63 663,4	(63 663,4)	(100,0)
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	686,9	741,4	(54,5)	(7,4)
Total général	641 129,0	643 816,7	(2 687,7)	(0,4)

^a La Mission des Nations Unies en Colombie a approuvé des crédits en 2017 mais n'a pas été reconduite en 2018.

Tableau 6
Récapitulatif des variations entre les ressources approuvées pour 2017 et les ressources proposées pour 2018 au titre des missions qui ont été reconduites

Mission	Total des ressources nécessaires pour 2018	Total 2017	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Principaux facteurs explicatifs
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(2)	
Groupe I					
1. Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	2 858,5	2 810,5	48,0	2,0	Augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international tenant à l'échelon réel moyen par classe plus élevé et au ratio dépenses communes de personnel/coûts salariaux effectifs, au vu des tendances observées en matière de dépenses
2. Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	2 143,7	2 201,0	(57,3)	(3,0)	Diminution des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international, due principalement à un taux de vacance de postes supérieur aux prévisions ainsi qu'à une baisse des dépenses opérationnelles au titre des consultants, des communications par réseaux commerciaux et d'autres services
3. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	462,8	545,3	(82,5)	(15,0)	Diminution des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison de la baisse de l'indemnité de poste et de la réduction du nombre de jours de travail estimé, et d'un taux de vacance de postes plus élevé
4. Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	403,0	489,2	(86,2)	(17,6)	Baisse des crédits nécessaires au titre des voyages, et baisse des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison d'un taux de vacance de postes plus élevé
5. Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	1 772,6	1 976,0	(203,4)	(10,3)	Diminution des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international en raison d'un taux de vacance de postes plus élevé, et réduction des dépenses opérationnelles au titre des communications par réseaux commerciaux et des services de sécurité

Mission	Total des ressources nécessaires pour 2018	Total 2017	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Principaux facteurs explicatifs
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(2)	
6. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	16 706,2	16 351,8	354,4	2,0	Augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international tenant au fait que les montants prévus au titre des traitements ont été calculés selon l'échelon réel moyen par classe du personnel en poste actuellement et que l'on a pris en considération le ratio dépenses communes de personnel effectives/coûts salariaux effectifs, au vu des tendances observées en matière de dépenses
7. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	1 418,0	1 387,3	30,7	2,2	Augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan national, tenant à la réduction du taux de vacance et au barème des traitements applicable, et augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international, tenant à l'augmentation des dépenses communes de personnel en pourcentage des traitements, au vu des tendances observées en matière de dépenses
8. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	3 742,6	4 332,5	(589,9)	(13,6)	Baisse des crédits nécessaires au titre du personnel recruté sur le plan international, tenant au fait que les montants prévus au titre des traitements ont été calculés sur la base de l'échelon réel moyen par classe du personnel en poste actuellement et que l'on a pris en considération le ratio dépenses communes de personnel effectives/coûts salariaux effectifs, au vu des tendances moyennes observées en matière de dépenses, et en raison d'un taux de vacance plus élevé; baisse des crédits demandés au titre des voyages officiels due à l'utilisation de la visioconférence et au recours aux compétences internes au lieu de consultants; diminution des ressources destinées à l'informatique et aux communications du fait d'une modification des dispositifs d'appui; baisse des crédits nécessaires au titre du transport aérien due au nombre de voyages et à l'utilisation d'un appareil plus économique
9. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	13 777,2	13 243,5	533,7	4,0	Création proposée de deux postes (1 D-1 et 1 P-4) et diminution du taux de vacance du personnel recruté sur le plan international
10. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	6 699,6	7 763,7	(1 064,1)	(13,7)	Taux de vacance de postes plus élevé pour le personnel recruté sur le plan international, baisse des crédits nécessaires au titre des voyages et diminution des dépenses afférentes à l'acquisition de matériel et aux installations, en raison du déménagement proposé dans des locaux plus petits
Total partiel	49 984,2	51 100,8	(1 116,6)	(2,2)	
Groupe II					
11. Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	2 203,9	2 247,2	(43,3)	(1,9)	Taux de vacance de postes plus élevé pour le personnel recruté sur les plans international et

Mission	Total des ressources nécessaires pour 2018	Total 2017	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Principaux facteurs explicatifs
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(2)	
					national et réduction des dépenses opérationnelles sur la base des dépenses effectives et prévues pour l'exercice biennal 2016-2017
12. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	1 301,5	1 231,3	70,2	5,7	Hausse des honoraires moyens des experts, du fait de la modification des critères de sélection des experts, qui doivent désormais avoir non plus 7 années d'expérience, mais au moins 10
13. Groupe d'experts sur le Soudan	988,3	1 101,6	(113,3)	(10,3)	Taux de vacance de postes plus élevé pour le personnel recruté sur le plan international, honoraires des experts moins élevés du fait de la modification de la composition du Groupe d'experts et réduction des dépenses opérationnelles sur la base des dépenses effectives et prévues pour l'exercice biennal 2016-2017
14. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	3 370,1	2 886,6	483,5	16,7	Hausse des ressources destinées aux abonnements à des bases de données mondiales, conformément à la résolution 2371(2017) du Conseil de sécurité, et nécessité de continuer à renforcer la sécurité du bureau du Groupe d'experts
15. Groupe d'experts sur la Libye	1 261,8	1 327,4	(65,6)	(4,9)	Baisse des dépenses prévues au titre des voyages des experts et du personnel d'après ce qui a été constaté en 2017, et application d'un taux de vacance de 5 % aux prévisions de dépenses au titre du personnel civil (aucun taux de vacance n'avait été pris en compte dans les prévisions pour 2017)
16. Groupe d'experts sur la République centrafricaine	1 136,2	1 172,0	(35,8)	(3,1)	Baisse des honoraires moyens des experts en raison de la modification de la composition du Groupe d'experts, et diminution des dépenses au titre des voyages et d'autres dépenses opérationnelles sur la base des dépenses effectives et prévues pour l'exercice biennal 2016-2017
17. Groupe d'experts sur le Yémen	2 164,2	2 685,4	(521,2)	(19,4)	Diminution du nombre de voyages que les experts et les fonctionnaires devraient effectuer au Yémen en raison des conditions de sécurité sur le terrain, et réduction des dépenses opérationnelles diverses sur la base des dépenses effectives et prévues pour l'exercice biennal 2016-2017
18. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	1 360,9	1 319,3	41,6	3,2	Hausse des honoraires effectifs moyens des experts du fait de la modification des critères de sélection qui leur sont appliqués, dans la mesure où ils doivent avoir non plus 7 années d'expérience mais au moins 10
19. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité concernant	7 049,2	6 454,0	595,2	9,2	Taux de vacance moins élevé pour les neuf postes approuvés en 2017, et ressources supplémentaires nécessaires afin de proposer le modèle de données amélioré dans toutes les langues officielles de l'Organisation

Mission	Total des ressources nécessaires pour 2018	Total 2017	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Principaux facteurs explicatifs
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(2)	
l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées; et Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité					
20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	2 034,3	1 591,0	443,3	27,9	Taux de vacance de postes moins élevé pour le personnel recruté sur le plan international
21. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	2 790,6	2 875,7	(85,1)	(3,0)	Baisse des dépenses prévues au titre des voyages en raison de l'utilisation de la visioconférence
22. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	10 016,0	9 513,4	502,6	5,3	Création proposée de six nouveaux postes (5 P-4 et 1 P-3), et ressources supplémentaires nécessaires au titre des voyages afin d'organiser au moins une réunion pour examiner l'évolution de la situation à l'échelle mondiale dans la lutte contre la propagande terroriste, en application des résolutions 2322 (2016) et 2354 (2017) du Conseil de sécurité
23. Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies	4 827,1	3 185,8	1 641,3	51,5	Ressources budgétisées pour 10 mois seulement en 2017, contre 12 mois pour 2018, et création proposée d'un poste d'administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité (P-4)
24. Groupe d'experts sur le Mali	1 297,2	–	1 297,2	--	Mission créée en septembre 2017
Total partiel	41 801,3	37 590,7	4 210,6	11,2	
Groupe III					
25. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	14 542,6	13 283,3	1 259,3	9,5	Augmentation du montant de l'indemnité de subsistance (missions) versée aux conseillers militaires; taux de vacance de postes moins élevé pour le personnel recruté sur les plans international et national; augmentation des frais de location et d'exploitation d'un avion sur la base des coûts garantis; ressources supplémentaires nécessaires au titre des voyages; location de locaux et services de sécurité à Nouakchott
26. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	17 916,8	18 033,3	(116,5)	(0,6)	Taux de vacance de postes plus élevé pour le personnel recruté sur le plan international
27. Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	96 478,2	94 164,3	2 313,9	2,5	Création proposée de huit postes civils (1 P-5, 1 P-4 et 6 AN), application d'un coefficient délais de déploiement nul pour le groupe de gardes des Nations Unies et taux de vacance de postes moins élevé pour le personnel recruté sur le plan international;

Mission	Total des ressources nécessaires pour 2018	Total 2017	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Principaux facteurs explicatifs
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(2)	
28. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	3 019,6	3 075,1	(55,5)	(1,8)	augmentation des crédits nécessaires au titre du transport aérien, en raison du déploiement d'un aéronef plus performant Diminution des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national, tenant au fait que les montants prévus au titre des traitements ont été calculés selon l'échelon réel moyen par classe et le lieu d'affectation des administrateurs nationaux et que le grade moyen des agents locaux est moins élevé; baisse des dépenses opérationnelles, notamment au titre des communications par réseaux commerciaux, en raison d'accords contractuels d'accès à Internet plus avantageux, et au titre des honoraires, fournitures et services de formation
29. Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	3 951,1	4 385,1	(434,0)	(10,0)	Réduction des services de consultants, en raison de l'utilisation des capacités internes et du recours aux études en bureau, et baisse des crédits nécessaires au titre des voyages, de la location de véhicules et des fournitures, services et matériel divers, compte tenu de la baisse du nombre de missions d'évaluation sur le terrain en raison de menaces posées à la sécurité par Boko Haram
30. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	8 228,1	8 217,5	10,6	0,1	Augmentation des dépenses afférentes au titre du personnel recruté sur le plan national reflétant l'augmentation des dépenses communes de personnel effectives
31. Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	7 304,8	6 686,9	617,9	9,2	Augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international tenant au fait que les montants prévus au titre des traitements ont été calculés selon l'échelon réel moyen par classe, et que l'on a pris en considération le ratio entre les dépenses communes de personnel effectives et les traitements effectifs sur la base des tendances moyennes observées en matière de dépenses, et en raison d'un taux de vacance prévu plus faible
32. Mission d'appui des Nations Unies en Libye	72 179,1	61 146,4	11 032,7	18,0	Augmentation des dépenses afférentes au personnel militaire due principalement au déploiement de la totalité des effectifs du groupe de gardes des Nations Unies; augmentation des dépenses afférentes au personnel civil due principalement à l'application du taux de vacances moins élevé pour le personnel recruté sur le plan international et sur le plan national; et augmentation des dépenses opérationnelles due au loyer plus élevé que prévu des locaux de Tripoli, aux améliorations en termes de sécurité des locaux de Tripoli et des nouveaux locaux prévus dans l'est du pays, à l'achat de matériel

Mission	Total des ressources nécessaires pour 2018	Total 2017	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Principaux facteurs explicatifs
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3)/(2)	
33. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	73 571,4	–	73 571,4	–	de communication indispensable et à l'augmentation des crédits demandés pour les voyages compte tenu de la rotation temporaire du personnel en poste à Tripoli. La Mission a débuté ses activités en septembre 2017
Total partiel	297 191,7	208 991,9	88 199,8	42,2	
MANUA et MANUI					
34. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	140 423,7	164 183,3	(23 759,6)	(14,5)	Diminution nette des ressources nécessaires au titre des personnels militaires et de police, reflétant le désengagement des conseillers militaires et de police dans le cadre de l'examen stratégique; baisse des prévisions de dépenses pour le personnel civil, reflétant principalement la suppression nette proposée de 291 postes; réduction des ressources nécessaires au titre des dépenses opérationnelles, reflétant principalement la reconfiguration proposée de la flotte aérienne et la diminution des ressources nécessaires au titre de la consommation de carburant et des projets d'aménagement et de rénovation
35. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	111 041,2	117 545,2	(6 504,0)	(5,5)	Réduction des effectifs, partage proposé des dépenses du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires et de 14 postes pour la sécurité, reconfiguration de la flotte aérienne de la Mission entraînant une baisse des dépenses contractuelles d'exploitation, et baisse du montant du contrat d'approvisionnement en carburants et lubrifiants
Total partiel	251 464,9	281 728,5	(30 263,6)	(10,7)	
Total partiel (missions politiques spéciales)	640 442,1	579 411,9	61 030,2	10,5	
Missions terminées					
Mission des Nations Unies en Colombie	-	63 663,4	(63 663,4)	(100,0)	Mission terminée en septembre 2017
Total partiel	-	63 663,4	(63 663,4)	(100,0)	
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de service régional	686,9	741,4	(54,5)	(7,4)	Montants arrêtés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 70/289 et 71/293
Total	641 129,0	643 816,7	(2 687,7)	(0,4)	

Postes temporaires

112. Le tableau 7 présente un récapitulatif de l'effectif civil total réparti par groupe. Le tableau 10 indique le nombre, la catégorie et la classe des postes civils proposés pour chaque mission.

113. Il est proposé de porter de 3 755 à 3 865 les effectifs civils des missions nouvelles ou en cours, soit au total 110 postes de plus. Cette augmentation s'explique par le projet de création de 416 postes (à savoir 2, 10 et 404 postes dans les groupes I, II et III respectivement) et par une réduction nette de 306 postes à la MANUA et à la MANUI. Cette évolution est due à : a) la proposition de création de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (393) et du Groupe d'experts sur le Mali (3) et l'augmentation nette des effectifs de la MANUSOM (8), de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (6), du BINUGBIS (2), du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen (2), de la MANUL (1) et du Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU (1); b) la réduction nette des effectifs de la MANUA (291) et de la MANUI (15). Un récapitulatif de toutes les modifications d'effectifs (nombre et classe) figure à l'annexe XII.

114. Dans sa résolution [71/272](#) B, l'Assemblée générale a souscrit aux recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées au paragraphe 17 de son rapport sur la contribution proposée du Secrétariat au mécanisme de partage des coûts du système des coordonnateurs résidents ([A/70/7/Add.48](#)), selon laquelle les dépenses d'appui opérationnelles des représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général qui sont également coordonnateurs résidents ou coordonnateurs des opérations humanitaires devraient être partagées. Les effectifs pour 2018 de six missions politiques spéciales (BINUGBIS, MANUSOM, Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, MANUL, MANUA et MANUI) comprennent les représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général qui sont également coordonnateurs résidents ou coordonnateurs des opérations humanitaires. Les traitements et dépenses communes de personnel afférents à ces postes ont été inscrits au budget pour moitié de leur coût total.

115. Ces représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général ont deux, voire trois casquettes, à savoir coordonnateur résident, coordonnateur des opérations humanitaires ou encore représentant résident, dans des opérations de paix multidimensionnelles et complexes. Ils travaillent sous l'autorité du Représentant spécial du Secrétaire général et relèvent en outre de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Coordonnateur des secours d'urgence pour leurs activités de coordonnateurs résidents et de coordonnateurs des opérations humanitaires, respectivement.

116. Les représentants spéciaux adjoints sont tenus de coordonner, de la façon la plus efficace possible, les activités de terrain des équipes de pays des Nations Unies conformément aux objectifs stratégiques et opérationnels des missions en matière de consolidation de la paix. Les dépenses engagées dans l'exercice de ces fonctions sont couvertes à parts égales par les opérations sur le terrain et par le PNUD, en application des modalités de financement prévues dans le mémorandum d'accord conclu entre les deux parties.

117. Conformément à son règlement, le PNUD prend à sa charge les traitements, indemnités et prestations des représentants spéciaux adjoints pendant la durée de leur engagement dans les opérations de paix. Le Département des affaires politiques/Département des opérations de maintien de la paix et le PNUD financent à parts égales les dépenses afférentes à ces traitements, indemnités et prestations.

118. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé que des informations détaillées sur les taux de vacance de postes dans les missions

politiques spéciales figurent dans le rapport pour 2018 [A/71/595, par. 46 b)]. Ainsi, on trouvera à l'annexe X des informations sur les taux de vacance approuvés pour 2017 et ceux proposés pour 2018, de même que les taux effectifs pour 2017. Les taux proposés pour 2018 tiennent compte des taux effectifs moyens en 2017. Ces derniers ont généralement été calculés sur la période allant de janvier à juillet 2017. Dans certains cas, les taux proposés pour 2018 tiennent également compte de la forte hausse des recrutements en 2017 et de l'arrivée prévue de nouveaux membres du personnel avant la fin de l'année. Dans les cas où le taux de vacance moyen pour le personnel civil était nul pour la période de janvier à juillet 2017, un taux de 5 % a été proposé afin de tenir compte de la possibilité d'un renouvellement du personnel en poste.

119. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé qu'une liste des postes qui étaient vacants depuis deux ans ou plus figure dans le rapport pour 2018 (ibid., par. 17). En conséquence, on trouvera à l'annexe XI des informations sur les postes qui étaient vacants depuis deux ans ou plus au 30 avril 2017.

Tableau 7
Récapitulatif des effectifs civils proposés (par groupe)

	<i>Effectif approuvé pour 2017</i>	<i>Effectif proposé pour 2018</i>	<i>Variation</i>	<i>Variation (pourcentage)</i>
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)
Groupe I	301	303	2	0,7
Groupe II	137	147	10	7,3
Groupe III	920	1 324	404	43,9
MANUA	1 529	1 238	(291)	(19,0)
MANUI	868	853	(15)	(1,7)
Total partiel	3 755	3 865	110	2,9
Missions terminées ^a	278	-	(278)	(100,0)
Total	4 033	3 865	(168)	(4,2)

^a Correspond à la Mission des Nations Unies en Colombie, dont le mandat s'est achevé en septembre 2017.

Tableau 8
Vue d'ensemble des ressources financières demandées au titre des missions politiques spéciales

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2016-2017			Montant nécessaire pour 2018			
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart</i>	<i>Total^a</i>	<i>Dépenses non renou- velables</i>	<i>Total 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
Groupe I							
1. Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	5 511,6	5 782,2	270,6	2 858,5	5,8	2 810,5	48,0
2. Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	4 375,0	4 321,1	(53,9)	2 143,7	-	2 201,0	(57,3)

	2016-2017			Montant nécessaire pour 2018			
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total ^a	Dépenses non renou- velables	Total 2017	Variation 2017-2018
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
3. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	1 083,2	904,6	(178,6)	462,8	–	545,3	(82,5)
4. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	909,1	729,8	(179,3)	403,0	–	489,2	(86,2)
5. Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	3 913,7	3 698,2	(215,5)	1 772,6	–	1 976,0	(203,4)
6. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	31 252,3	31 252,3	–	16 706,2	128,4	16 351,8	354,4
7. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	2 837,5	3 165,3	327,8	1 418,0	2,3	1 387,3	30,7
8. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	8 715,2	8 509,9	(205,3)	3 742,6	10,3	4 332,5	(589,9)
9. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	21 159,9	21 202,8	42,9	13 777,2	54,5	13 243,5	533,7
10. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	15 312,4	14 353,3	(959,1)	6 699,6	45,0	7 763,7	(1 064,1)
Total partiel	95 069,9	93 919,5	(1 150,4)	49 984,2	246,3	51 100,8	(1 116,6)
Groupe II							
11. Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	4 477,8	4 230,6	(247,2)	2 203,9	–	2 247,2	(43,3)
12. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	2 469,3	2 525,7	56,4	1 301,5	–	1 231,3	70,2
13. Groupe d'experts sur le Soudan	1 968,1	1 591,3	(376,8)	988,3	–	1 101,6	(113,3)
14. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	5 401,1	5 678,6	277,5	3 370,1	–	2 886,6	483,5
15. Groupe d'experts sur la Libye	2 598,9	2 231,1	(367,8)	1 261,8	–	1 327,4	(65,6)
16. Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2 319,0	2 232,5	(86,5)	1 136,2	–	1 172,0	(35,8)
17. Groupe d'experts sur le Yémen	5 656,8	3 983,5	(1 673,3)	2 164,2	–	2 685,4	(521,2)
18. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	2 517,6	2 331,8	(185,8)	1 360,9	–	1 319,3	41,6
19. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées ; Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	12 374,0	12 012,7	(361,3)	7 049,2	–	6 454,0	595,2

	2016-2017			Montant nécessaire pour 2018			
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total ^a	Dépenses non renou- velables	Total 2017	Variation 2017-2018
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	2 626,2	1 306,0	(1 320,2)	2 034,3	–	1 591,0	443,3
21. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non- prolifération de toutes les armes de destruction massive	6 003,8	6 004,3	0,5	2 790,6	–	2 875,7	(85,1)
22. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	18 422,4	18 122,1	(300,3)	10 016,0	6,0	9 513,4	502,6
23. Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies	7 381,4	7 742,3	360,9	4 827,1	8,2	3 185,8	1 641,3
24. Groupe d'experts sur le Mali	–	435,8	435,8	1 297,2	–	–	1 297,2
Total partiel	74 216,4	70 428,3	(3 788,1)	41 801,3	14,2	37 590,7	4 210,6
Groupe III							
25. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	26 338,6	26 839,5	500,9	14 542,6	13,9	13 283,3	1 259,3
26. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	36 250,6	36 617,4	366,8	17 916,8	220,4	18 033,3	(116,5)
27. Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	186 875,3	186 875,3	–	96 478,2	1 726,3	94 164,3	2 313,9
28. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	5 988,1	6 210,1	222,0	3 019,6	83,0	3 075,1	(55,5)
29. Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun- Nigéria	9 136,0	9 033,4	(102,6)	3 951,1	5,5	4 385,1	(434,0)
30. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	16 638,8	16 623,9	(14,9)	8 228,1	48,0	8 217,5	10,6
31. Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	13 703,7	14 587,5	883,8	7 304,8	34,5	6 686,9	617,9
32. Mission d'appui des Nations Unies en Libye	101 199,3	97 799,2	(3 400,1)	72 179,1	4 419,7	61 146,4	11 032,7
33. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	–	15 719,5	15 719,5	73 571,4	6 589,3	–	73 571,4
Total partiel	396 130,4	410 305,8	14 175,4	297 191,7	13 140,6	208 991,9	88 199,8
34. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	347 427,6	346 535,2	(892,4)	140 423,7	2 259,0	164 183,3	(23 759,6)

	2016-2017			Montant nécessaire pour 2018			
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total ^a	Dépenses non renouvelables	Total 2017	Variation 2017-2018
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
35. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	235 968,1	232 704,0	(3 264,1)	111 041,2	-	117 545,3	(6 504,1)
Total partiel	583 395,7	579 239,2	(4 156,5)	251 464,9	2 259,0	281 728,6	(30 263,7)
Total partiel (missions politiques spéciales)	1 148 812,4	1 153 892,8	5 080,4	640 442,1	15 660,1	579 411,9	61 030,2
Missions terminées							
Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar	1 115,0	1 074,4	(40,6)	-	-	-	-
Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire	433,7	398,2	(35,5)	-	-	-	-
Groupe d'experts sur le Libéria	94,2	89,1	(5,1)	-	-	-	-
Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran	292,2	128,7	(163,5)	-	-	-	-
Mission des Nations Unies en Colombie	78 290,6	69 050,3	(9 240,3)	-	-	63 663,4	(63 663,4)
Total partiel	80 225,7	70 740,7	(9 485,0)	-	-	63 663,4	(63 663,4)
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	741,4	741,4	-	686,9	-	741,4	(54,5)
Total	1 229 779,5	1 225 374,9	(4 404,6)	641 129,0	15 660,1	643 816,7	(2 687,7)

Tableau 9

Récapitulatif des ressources nécessaires, par grande rubrique de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2016-2017			Montants nécessaires pour 2018			
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total	Dépenses non renouvelables	Total 2017	Variation 2017-2018
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
I. Militaires et personnel de police							
1. Observateurs militaires	1 646,9	2 833,6	1 186,7	4 438,9	-	840,7	3,598,2
2. Contingents	47 333,2	45 045,0	(2 288,2)	28 094,4	-	26 828,3	1 266,1
3. Police des Nations Unies	2 000,3	2 338,0	337,7	1 070,0	-	1 028,7	41,3
Total partiel	50 980,4	50 216,6	(763,8)	33 603,3	-	28 697,7	4 905,6
II. Personnel civil							
1. Personnel recruté sur le plan international	482 079,6	491 234,7	9 155,1	256 227,7	-	236 234,7	19 993,0

Catégorie de dépenses	2016-2017			Montants nécessaires pour 2018		Total 2017 (6)	Variation 2017-2018 (7) = (4) - (6)
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total	Dépenses non renouvelables		
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)		
2. Personnel recruté sur le plan national	155 914,6	164 039,6	8 125,0	74 280,2	-	75 966,9	(1 686,7)
3. Volontaires des Nations Unies	8 317,3	9 501,4	1 184,1	6 639,8	-	3 747,1	2 892,7
4. Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 106,3	1 759,2	(347,1)	1 632,4	-	1 655,9	(23,5)
5. Personnel fourni par les gouvernements	785,6	873,9	88,3	925,7	-	592,8	332,9
Total partiel	649 203,4	667 408,8	18 205,4	339 705,8	-	318 197,4	21 508,4
III. Dépenses opérationnelles							
1. Experts	25 740,1	24 255,1	(1 485,0)	13 734,6	-	13 056,4	678,2
2. Consultants	8 454,3	8 008,8	(445,5)	4 232,0	-	3 939,7	292,3
3. Voyages	36 565,4	34 890,0	(1 675,4)	20 273,1	-	17 847,9	2 425,2
4. Installations et infrastructures	162 020,6	157 496,7	(4 523,9)	107 786,3	12 173,5	87 985,4	19 800,9
5. Transports terrestres	21 767,4	21 140,6	(626,8)	10 302,7	392,2	12 710,4	(2 407,7)
6. Transports aériens	82 160,1	78 834,1	(3 326,0)	45 705,7	2,0	40 088,5	5 617,2
7. Transports maritimes ou fluviaux	54,8	204,1	149,3	419,8	-	27,4	392,4
8. Communications	43 448,8	38 405,9	(5 042,9)	28 436,2	1 783,5	21 929,0	6 507,2
9. Informatique	22 763,8	29 366,4	6 602,6	13 829,9	1 027,7	10 561,1	3 268,8
10. Santé	11 028,3	9 054,6	(1 973,7)	4 509,3	281,2	6 281,2	(1 771,9)
11. Fournitures, services et matériel divers	34 625,0	34 611,1	(13,9)	17 903,4	-	18 089,8	(186,4)
Total partiel	448 628,6	436 267,4	(12 361,2)	267 133,0	15 660,1	232 516,8	34 616,2
Total net	1 148 812,4	1 153 892,8	5 080,4	640 442,1	15 660,1	579 411,9	61 030,2
Missions terminées^a	80 225,7	70 740,7	(9 485,0)	-	-	63 663,4	(63 663,4)
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	741,4	741,4	-	686,9	-	741,4	(54,5)
Total	1 229 779,5	1 225 374,9	(4 404,6)	641 129,0	15 660,1	643 816,7	(2 687,7)

^a Les missions existantes en 2016-2017 qui auront cessé leurs activités en 2018 sont les suivantes : Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, Groupe d'experts sur le Libéria, Groupe d'experts sur la République islamique d'Iran et Mission des Nations Unies en Colombie.

Tableau 10
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Ire classe	Autres classes	Total (personnel international)	Agents			
														AN		locaux	VNU
Groupe thématique I																	
1. Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre																	
Effectif approuvé pour 2017	1 ^a	-	-	1	3	5	1	-	11	4	-	1	16	-	5	-	21
Effectif proposé pour 2018	1 ^a	-	-	1	3	5	1	-	11	4	-	1	16	-	5	-	21
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide																	
Effectif approuvé pour 2017	1	1 ^b	-	-	1	3	2	-	8	-	-	2	10	-	-	-	10
Effectif proposé pour 2018	1	1 ^b	-	-	1	3	2	-	8	-	-	2	10	-	-	-	10
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental																	
Effectif approuvé pour 2017	1 ^a	-	-	-	-	-	1	-	2	-	-	-	2	-	-	-	2
Effectif proposé pour 2018	1 ^a	-	-	-	-	-	1	-	2	-	-	-	2	-	-	-	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité																	
Effectif approuvé pour 2017	1 ^c	-	-	-	-	1	-	-	2	-	-	1	3	-	-	-	3
Effectif proposé pour 2018	1 ^c	-	-	-	-	1	-	-	2	-	-	1	3	-	-	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5. Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève																	
Effectif approuvé pour 2017	-	1	-	-	1	2	2	-	6	-	-	1	7	-	-	-	7
Effectif proposé pour 2018	-	1	-	-	1	2	2	-	6	-	-	1	7	-	-	-	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie																	
Effectif approuvé pour 2017	1	1	1	3	8	16	12	1	43	10	-	9	62	-	32	-	94

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Ire classe	Autres classes	Total (personnel international)	Agents			Total
														AN	locaux	VNU	
Effectif proposé pour 2018	1	1	1	3	8	16	12	1	43	10	-	9	62	-	32	-	94
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud																	
Effectif approuvé pour 2017	1	-	-	1	-	2	1	-	5	-	-	-	5	2	2	-	9
Effectif proposé pour 2018	1	-	-	1	-	2	1	-	5	-	-	-	5	2	2	-	9
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs																	
Effectif approuvé pour 2017	1	-	1	1	4	6	4	-	17	1	-	1	19	1	7	-	27
Effectif proposé pour 2018	1	-	1	1	4	6	4	-	17	1	-	1	19	1	7	-	27
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen																	
Effectif approuvé pour 2017	1	-	1	1	7	14	12	-	36	24	-	1	61	8	26	-	95
Effectif proposé pour 2018	1	-	1	2	7	15	11	-	37	25	-	1	63	8	26	-	97
Variation	-	-	-	1	-	1	(1)	-	1	1	-	-	2	-	-	-	2
10. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi																	
Effectif approuvé pour 2017	1	-	1	2	6	6	2	-	18	7	-	1	26	2	5	-	33
Effectif proposé pour 2018	1 ^a	-	1	2	5	6	2	-	17	8	-	1	26	2	5	-	33
Variation	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel																	
Effectif approuvé pour 2017	9	3	4	9	30	55	37	1	148	46	-	17	211	13	77	-	301
Effectif proposé pour 2018	9	3	4	10	29	56	36	1	148	48	-	17	213	13	77	-	303
Variation	-	-	-	1	(1)	1	(1)	-	-	2	-	-	2	-	-	-	2
Groupe thématique II																	
11. Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	5	-	7

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Ire classe	Autres classes	Total (personnel international)	Agents			
														AN		locaux	VNU
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	5	-	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13. Groupe d'experts sur le Soudan																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	3	6	-	-	-	6
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	3	6	-	-	-	6
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15. Groupe d'experts sur la Libye																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16. Groupe d'experts sur la République centrafricaine																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17. Groupe d'experts sur le Yémen																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	-	1	5	-	-	6	-	2	-	8

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Ire classe	Autres classes	Total (personnel international)	Agents			
														AN		locaux	VNU
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	-	1	5	-	-	6	-	2	-	8
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	2	3	-	-	-	3
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	2	3	-	-	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées; Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	5	6	-	12	-	-	9	21	-	-	-	21
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	5	6	-	12	-	-	9	21	-	-	-	21
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	5	2	-	8	-	-	3	11	-	-	-	11
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	5	2	-	8	-	-	3	11	-	-	-	11
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	-	2	-	3	-	-	2	5	-	-	-	5
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	-	2	-	3	-	-	2	5	-	-	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme																	
Effectif approuvé pour 2017	-	1	1	2	9	14	6	3	36	-	-	8	44	-	-	-	44
Effectif proposé pour 2018	-	1	1	2	9	19	7	3	42	-	-	8	50	-	-	-	50
Variation	-	-	-	-	-	5	1	-	6	-	-	-	6	-	-	-	6
23. Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies																	
Effectif approuvé pour 2017	-	1	2	2	5	8	3	-	21	-	-	5	26	-	-	-	26

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Ire classe	Autres classes	Total (personnel international)	Agents			Total
														AN	locaux	VNU	
Effectif proposé pour 2018	-	1	2	2	5	9	3	-	22	-	-	5	27	-	-	-	27
Variation	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
24. Groupe d'experts sur le Mali																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	1	3	-	-	-	3
Variation	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	1	3	-	-	-	3
Total partiel																	
Effectif approuvé pour 2016	-	2	3	4	17	33	28	3	90	5	-	35	130	-	7	-	137
Effectif proposé pour 2017	-	2	3	4	18	39	30	3	99	5	-	36	140	-	7	-	147
Variation	-	-	-	-	1	6	2	-	9	-	-	1	10	-	-	-	10
Groupe thématique III																	
25. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel																	
Effectif approuvé pour 2017	1	1	-	2	7	13	7	-	31	7	-	-	38	6	19	-	63
Effectif proposé pour 2018	1	1	-	2	7	13	7	-	31	7	-	-	38	6	19	-	63
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau																	
Effectif approuvé pour 2017	1	-	2	2	6	15	9	-	35	28	-	-	63	26	40	11	140
Effectif proposé pour 2018	1	-	1	3	7	14	9	-	35	28	-	-	63	26	42	11	142
Variation	-	-	(1)	1	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
27. Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie																	
Effectif approuvé pour 2017	1	2	1	7	30	39	29	1	110	49	-	-	159	69	41	4	273
Effectif proposé pour 2018	1	2	1	7	31	40	29	1	112	49	-	-	161	75	41	4	281
Variation	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	-	2	6	-	-	8
28. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale																	
Effectif approuvé pour 2017	-	1	-	-	1	2	2	-	6	2	-	-	8	4	18	-	30

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Ire classe	Autres classes	Total (personnel international)	Agents			Total
														AN	locaux	VNU	
Effectif proposé pour 2018	-	1	-	-	1	2	2	-	6	2	-	-	8	4	18	-	30
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29. Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	3	6	-	-	9	1	-	-	10	-	2	-	12
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	3	6	-	-	9	1	-	-	10	-	2	-	12
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban																	
Effectif approuvé pour 2017	1	1	-	1	2	6	1	1	13	7	-	-	20	4	58	-	82
Effectif proposé pour 2018	1	1	-	1	2	6	1	1	13	7	-	-	20	4	58	-	82
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31. Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale																	
Effectif approuvé pour 2017	1	-	-	2	4	11	4	-	22	7	-	-	29	4	8	-	41
Effectif proposé pour 2018	1	-	-	2	4	11	4	-	22	7	-	-	29	3	9	-	41
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-
32. Mission d'appui des Nations Unies en Libye																	
Effectif approuvé pour 2017	1	2	2	7	11	33	30	2	88	107	-	1	196	9	68	6	279
Effectif proposé pour 2018	1	2	-	7	13	35	29	2	89	107	-	1	197	9	69	5	280
Variation	-	-	(2)	-	2	2	(1)	-	1	-	-	-	1	-	1	(1)	1
33. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	1	1	1	6	20	40	45	1	115	38	-	1	154	72	82	85	393
Variation	1	1	1	6	20	40	45	1	115	38	-	1	154	72	82	85	393
Total partiel																	
Effectif approuvé pour 2017	6	7	5	21	64	125	82	4	314	208	-	1	523	122	254	21	920

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Ire classe	Autres classes	Total (personnel international)	Agents			Total
														AN	locaux	VNU	
Effectif proposé pour 2018	7	8	3	28	88	167	126	5	432	246	–	2	680	199	340	105	1 324
Variation	1	1	(2)	7	24	42	44	1	118	38	–	1	157	77	86	84	404
MANUA et MANUI																	
34. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan																	
Effectif approuvé pour 2017	1	2	1	8	27	72	71	17	199	156	–	1	356	170	942	61	1,529
Effectif proposé pour 2018	1	2	1	7	28	55	61	7	162	144	–	1	307	125	738	68	1,238
Variation	–	–	–	(1)	1	(17)	(10)	(10)	(37)	(12)	–	–	(49)	(45)	(204)	7	(291)
35. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq																	
Effectif approuvé pour 2017	1	2	1	6	16	57	53	7	143	207	–	–	350	116	402		868
Effectif proposé pour 2018	1	2	1	6	20	54	53	7	144	189	–	–	333	118	402		853
Variation	–	–	–	–	4	(3)	–	–	1	(18)	–	–	(17)	2	–	–	(15)
Total partiel																	
Effectif approuvé pour 2017	2	4	2	14	43	129	124	24	342	363	–	1	706	286	1,344	61	2 397
Effectif proposé pour 2018	2	4	2	13	48	109	114	14	306	333	–	1	640	243	1,140	68	2 091
Variation	–	–	–	(1)	5	(20)	(10)	(10)	(36)	(30)	–	–	(66)	(43)	(204)	7	(306)
Total																	
Effectif approuvé pour 2017	17	16	14	48	154	342	271	32	894	622	–	54	1 570	421	1 682	82	3 755
Effectif proposé pour 2018	18	17	12	55	183	371	306	23	985	632	–	56	1 673	455	1 564	173	3 865
Variation	1	1	(2)	7	29	29	35	(9)	91	10	–	2	103	34	(118)	91	110
Missions terminées																	
Mission des Nations Unies en Colombie																	
Effectif approuvé pour 2017	1	1	1	4	20	28	36	–	91	26	–	1	118	47	53	60	278
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel																	
Effectif approuvé pour 2017	1	1	1	4	20	28	36	–	91	26	–	1	118	47	53	60	278

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Ire classe	Autres classes	Total (personnel international)	Agents		VNU	Total
														AN	locaux		
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total																	
Effectif approuvé pour 2017	18	17	15	52	174	370	307	32	985	648	-	55	1 688	468	1 735	142	4 033
Effectif proposé pour 2018	18	17	12	55	183	371	306	23	985	632	-	56	1 673	455	1 564	173	3 865
Variation	-	-	(3)	3	9	1	(1)	(9)	-	(16)	-	1	(15)	(13)	(171)	31	(168)

Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national; SGA = secrétaire général adjoint; SSG = sous-secrétaire général; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Le Chef de la mission (Secrétaire général adjoint ou Sous-Secrétaire général) a été engagé en vertu d'un contrat-cadre.

^b Le Sous-Secrétaire général est engagé en vertu d'un contrat assorti d'une rémunération symbolique de 1 dollar par an.

^c Le Secrétaire général adjoint est engagé en vertu d'un contrat assorti d'une rémunération symbolique de 1 dollar par an.

III. Mesures que l'Assemblée générale est invitée à prendre

120. L'Assemblée générale est invitée à :

a) Approuver les budgets des 35 missions politiques spéciales énumérées au tableau 8 pour 2018 et la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional pour l'exercice 2017/18, soit un montant total de 641 129 000 dollars (déduction faite des contributions du personnel);

b) Approuver l'imputation d'un montant de 641 129 000 dollars (déduction faite des contributions du personnel) sur les ressources prévues au titre des missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019.

Annexe I

Récapitulatif des montants à imputer sur les ressources demandées au titre des missions politiques spéciales pour 2018-2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

Crédits ouverts au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019^a	1 109 612,9
Montants qu'il est demandé à l'Assemblée générale d'approuver pour 2018 :	
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels, conseillers spéciaux et représentants du Secrétaire général (A/72/371/Add.1)	49 984,2
Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes (A/72/371/Add.2)	40 504,1
Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions (A/72/371/Add.3)	151 441,2
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (A/72/371/Add.4)	140 423,7
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (A/72/371/Add.5)	111 041,2
Groupe d'experts sur le Mali (A/72/371/Add.6)	1 297,2
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (A/72/371/Add.7)	73 571,4
Mission d'appui des Nations Unies en Libye (A/72/371/Add.8)	72 179,1
Crédits concernant le Centre de services régional d'Entebbe [résolution 71/293 de l'Assemblée générale, par. 8 b)]	686,9
Total	641 129,0
Solde non distribué des ressources prévues au titre des missions politiques spéciales	468 483,9

^a A/72/6 (Sect. 3).

Annexe II

Départements responsables, appui administratif et mandats des missions politiques spéciales pour 2018

	<i>Département responsable</i>	<i>Appui administratif</i>	<i>Dernier mandat et date d'expiration</i>
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels, conseillers spéciaux et représentants du Secrétaire général			
1. Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	DPA	DFS	Résolutions 186 (1964), 367 (1975), 1250 (1999), 1475 (2003), 1758 (2007), 1818 (2008), 1873 (2009), 1930 (2010), 1986 (2011), 2026 (2011), 2058 (2012), 2114 (2013), 2135 (2014), 2168 (2014), 2197 (2015), 2234 (2015), 2263 (2016) et 2300 (2016) du Conseil de sécurité; durée indéterminée
2. Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	DPA	DPA	Résolution 1366 (2001) du Conseil de sécurité; S/2004/567 et S/2004/568; durée indéterminée
3. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	DPA	DPA	S/2005/497 et S/2005/498; résolutions 1813 (2008) et 2099 (2013) du Conseil de sécurité; durée indéterminée
4. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	DPA	DPA	Résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité; S/PRST/2006/3; durée indéterminée
5. Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	DPA	DFS	S/2010/103 et S/2011/279; durée indéterminée
6. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	DPA	DFS	Résolution 66/253 de l'Assemblée générale; résolutions 2254 (2015) et 2268 (2016) du Conseil de sécurité; durée indéterminée
7. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	DPA	DFS	S/2011/474, S/2011/475, S/2016/258 et S/2016/259; durée indéterminée
8. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	DPA	DFS	Résolutions 2098 (2013), 2147 (2014), 2211 (2015), 2277 (2016) et 2348 (2017) du Conseil de sécurité; durée indéterminée
9. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	DPA	DFS	S/2016/488 et S/2016/489; durée indéterminée
10. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	DPA	DPA/DFS	Résolutions 2248 (2015), 2279 (2016) et 2303 (2016) du Conseil de sécurité; durée indéterminée
Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes			
11. Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	DPA	DPA	Résolution 2317 (2016) du Conseil de sécurité; 15 décembre 2017
12. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	DPA	DPA	Résolution 2360 (2017) du Conseil de sécurité; 1 ^{er} août 2018

	<i>Département responsable</i>	<i>Appui administratif</i>	<i>Dernier mandat et date d'expiration</i>
13. Groupe d'experts sur le Soudan	DPA	DPA	Résolution 2340 (2017) du Conseil de sécurité; 12 mars 2018
14. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	DPA	DPA	Résolution 2345 (2017) du Conseil de sécurité; 24 avril 2018
15. Groupe d'experts sur la Libye	DPA	DPA	Résolution 2362 (2017) du Conseil de sécurité; 15 novembre 2018
16. Groupe d'experts sur la République centrafricaine	DPA	DPA	Résolution 2339 (2017) du Conseil de sécurité; 28 février 2018
17. Groupe d'experts sur le Yémen	DPA	DPA/DFS	Résolution 2342 (2017) du Conseil de sécurité; 28 mars 2018
18. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	DPA	DPA	Résolution 2353 (2017) du Conseil de sécurité; 30 juin 2018
19. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaïda, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées; Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	DPA	DPA	Résolutions 2253 (2015) et 2368 (2017) du Conseil de sécurité; 17 décembre 2021
20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	DPA	DPA	Résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité; 18 octobre 2025
21. Groupe d'experts sur le Mali	DPA	DPA	Résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité; 5 octobre 2018
22. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	ODA	ODA	Résolutions 1673 (2006) , 1810 (2008) , 1977 (2011) , 2055 (2012) et 2325 (2016) du Conseil de sécurité; 25 avril 2021
23. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	DECT	DECT	Résolution 2129 (2013) du Conseil de sécurité; 31 décembre 2017
24. Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies	Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU	Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU/ODA	Résolutions 2235 (2015) et 2319 (2016) du Conseil de sécurité; 16 novembre 2017
Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions			
25. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	DPA	DFS	S/2013/753 , S/2013/759 , S/2016/88 , S/2016/89 et S/2016/1129 ; résolution 2349 (2017) du Conseil de sécurité; 31 décembre 2019
26. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	DPA	DFS	Résolution 2343 (2017) du Conseil de sécurité; 28 février 2018
27. Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	DPA	DFS	Résolution 2358 (2017) du Conseil de sécurité; 31 mars 2018

	<i>Département responsable</i>	<i>Appui administratif</i>	<i>Dernier mandat et date d'expiration</i>
28. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	DPA	DFS	S/2007/279 et S/2007/280; durée indéterminée
29. Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	DPA	DFS	S/2017/78 et S/2017/79; durée indéterminée
30. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	DPA	DFS	Résolutions 1701 (2006) et 1773 (2007) du Conseil de sécurité; S/2007/85 , S/2007/86 , S/2012/34 et S/2012/35 ; durée indéterminée
31. Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	DPA	DFS	S/2015/554 et S/2015/555; 31 août 2018
32. Mission d'appui des Nations Unies en Libye	DPA	DFS	Résolution 2376 (2017) du Conseil de sécurité; 15 septembre 2018
33. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	DPA	DFS	Résolutions 2366 (2017) , 2377 (2017) et 2381 (2017) du Conseil de sécurité; 26 septembre 2018
Missions d'assistance des Nations Unies			
34. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	DPA	DFS	Résolution 2344 (2017) du Conseil de sécurité; 17 mars 2018
35. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	DPA	DFS	Résolution 2367 (2017) du Conseil de sécurité; 31 juillet 2018

Abréviations : DECT : Direction exécutive du Comité contre le terrorisme; DFS : Département de l'appui aux missions; DPA : Département des affaires politiques; ODA : Bureau des affaires de désarmement; OIAC : Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Annexe III

Prévisions de dépenses extrabudgétaires pour les missions politiques spéciales en 2017 et 2018

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2017	2018
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels, conseillers spéciaux et représentants du Secrétaire général		
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	33,5	-
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	283,0	435,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	500,0	750,00
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	188,1	-
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	2 500,0	1 300,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	1 800,0	544,0
Total partiel	5 304,6	3 029,0
Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes		
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	1 800,0	1 800,0
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	600,0	1 000,0
Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies.	6 200,0	5 000,0
Total partiel	8 600,0	7 800,0
Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions		
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	2 905,8	50,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	2 000,0	3 000,0
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	559,3	1 328,0
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	4 000,0	3 000,0
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	267,2	407,0
Total partiel	9 732,3	7 785
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	272,9	-
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	358,6	50,7
Total partiel	631,5	50,7
Total	24 268,4	18 664,7

Annexe IV

Ressources destinées aux opérations aériennes des missions politiques spéciales pour 2016-2018

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2016			2017		2018	
	Crédit ouvert	Dépenses	Heures de vol	Budget approuvé	Heures de vol prévues au budget	Budget proposé	Heures de vol proposées
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs							
Avions	–	–	–	–	–	–	–
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	–	–	–	–	–	–
Divers	129,8	–	–	125,0	26,0	72,8	17,0
Total partiel	129,8	–	–	125,0	26,0	72,8	17,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen							
Avions	–	–	–	–	–	–	–
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	–	–	–	–	–	–
Divers	658,8	134,5	–	135,0	44,0	276,9	61,0
Total partiel	658,8	134,5	–	135,0	44,0	276,9	61,0
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel							
Avions	2 890,0	2 499,3	450,0	3 146,8	450,0	3 278,8	450,0
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	620,4	578,3	–	626,5	–	626,5	–
Divers	280,1	178,3	–	304,9	–	311,1	–
Total partiel	3 790,5	3 255,9	450,0	4 078,2	450,0	4 216,4	450,0
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria							
Avions	192,7	191,9	30,0	209,8	30,0	213,3	30,0
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	41,8	57,6	–	41,8	–	41,8	–
Divers	66,8	52,0	–	66,8	–	67,2	–
Total partiel	301,3	301,5	30,0	318,4	30,0	322,3	30,0
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau							
Avions	769,0	753,1	103,1	837,5	120,0	853,0	120,0
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	154,8	154,8	–	157,2	–	157,2	–
Divers	149,7	150,8	–	146,2	–	146,2	–
Total partiel	1 073,5	1 058,7	103,1	1 140,9	120,0	1 156,4	120,0

	2016			2017		2018	
	Crédit ouvert	Dépenses	Heures de vol	Budget approuvé	Heures de vol prévues au budget	Budget proposé	Heures de vol proposées
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie							
Avions	5 161,3	4 904,0	800,0	3 566,0	585,0	5 365,8	600,0
Hélicoptères	2 628,7	2 961,5	810,0	1 620,0	510,0	2 981,1	555,0
Carburants et lubrifiants	2 961,0	3 556,2	–	2 474,1	–	2 151,7	–
Divers	556,0	37,7	–	1 460,3	–	790,6	–
Total partiel	11 307,0	11 459,4	1 610,0	9 120,4	1 095,0	11 289,2	1 155,0
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale							
Avions	340,5	336,4	144,2	140,5	63,0	93,7	42,0
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	27,6	5,1	–	27,6	–	18,5	–
Divers	59,4	4,4	–	59,4	–	28,7	–
Total partiel	427,5	345,9	144,2	227,5	63,0	140,9	42,0
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie							
Avions	–	–	–	–	–	–	–
Hélicoptères	–	–	–	–	–	6 326,0	1 200,0
Carburants et lubrifiants	–	–	–	–	–	704,4	–
Divers	–	–	–	–	–	1 337,5	–
Total partiel	–	–	–	–	–	8 367,9	1 200,0
Mission d'appui des Nations Unies en Libye							
Avions	1 856,6	1 853,4	419,7	1 457,5	600,0	2 630,6	501,0
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	152,4	130,0	–	1 135,7	–	349,8	–
Divers	478,4	374,7	–	1 533,8	–	1 099,5	–
Total partiel	2 487,4	2 358,1	419,7	4 127,0	600,0	4 079,9	501,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan							
Avions	5 901,8	6 009,5	1 361,1	5 017,8	1 500,0	5 794,1	1 400,0
Hélicoptères	6 837,7	6 649,0	882,4	8 139,9	900,0	3 632,6	600,0
Carburants et lubrifiants	1 584,9	1 409,6	–	1 499,2	–	1 832,4	–
Divers	163,7	76,0	–	188,2	–	130,5	–
Total partiel	14 488,1	14 144,2	2 243,6	14 845,1	2,400,0	11 389,6	2 000,0
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq							
Avions	5 254,7	4 405,9	1 050,8	5 059,9	1 125,0	3 595,1	975,0
Hélicoptères	1 518,8	704,4	0,7	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	454,5	483,3	–	674,9	–	571,7	–

	2016			2017		2018	
	<i>Crédit ouvert</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Heures de vol</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Heures de vol prévues au budget</i>	<i>Budget proposé</i>	<i>Heures de vol proposées</i>
Divers	177,7	123,3	–	236,2	–	226,6	–
Total partiel	7 405,7	5 716,9	1 051,4	5 971,0	1 125,0	4 393,4	975,0
Total avions	22 366,6	20 953,5	4 358,9	19 435,8	4 473,0	21 824,4	4 118,0
Total hélicoptères	10 985,2	10 314,9	1 693,1	9 759,9	1 410,0	12 939,7	2 355,0
Total carburants et lubrifiants	5 997,4	6 374,9	–	6 637,0	–	6 454,0	–
Total divers	2 720,4	1 131,7	–	4 255,8	70,0	4 487,6	78,0
Total	42 069,6	38 775,1	6 052,0	40 088,5	5 953,	45 705,7	6 551,0

Note : Divers = matériel et fournitures, services, redevances d'atterrissage et de manutention au sol, indemnité de subsistance de l'équipage et assurance responsabilité civile.

Annexe V

Ressources liées à la sécurité pour les missions politiques spéciales en 2017 et 2018

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Nombre de postes liés à la sécurité		Ressources diverses liées à la sécurité		
	Approuvé pour 2017	Proposé pour 2018	Montant approuvé pour 2017	Montant proposé pour 2018	Observations
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels, conseillers spéciaux et représentants du Secrétaire général					
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	1 SM, 1 AL	1 SM, 1 AL	6,9	4,0	Achat de matériel de sûreté et de sécurité
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	–	–	14,0	7,0	Les services de sécurité pour les discussions et conférences de Genève sont fournis par l'Office des Nations Unies à Genève
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	22 (1 P-4, 5 SM, 16 AL)	22 (1 P-4, 5 SM, 16 AL)	81,8	94,3	Dépenses communes relatives à la sécurité du personnel des Nations Unies en République arabe syrienne
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	–	–	18,7	2,3	Part du Bureau des services de sécurité communs fournis par l'Office des Nations Unies à Nairobi
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	20 (1 P-4, 2 P-3, 14 SM, 3 AL)	20 (1 P-4, 2 P-3, 14 SM, 3 AL)	393,0	335,8	Services de sécurité
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	1 P-4, 3 SM	1 P-4, 3 SM	11,4	85,9	Comprend les services contractuels pour la sécurité des locaux et la contribution aux dépenses communes relatives à la sécurité de l'équipe de pays des Nations Unies
Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes					
Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	–	–	62,1	58,0	Services de sécurité
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	–	–	–	175,5	Renforcement de la sécurité du bureau du Groupe d'experts dans l'immeuble DC2 du Siège
Groupe d'experts sur le Yémen	5 SM	5 SM	185,0	100,0	Agents de protection rapprochée et services de sécurité
Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies	–	1 P-4	–	–	Administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité

	Nombre de postes liés à la sécurité		Ressources diverses liées à la sécurité		
	Approuvé pour 2017	Proposé pour 2018	Montant approuvé pour 2017	Montant proposé pour 2018	Observations
Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions	–				
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	1 SM	1 SM	53,8	130,0	Services contractuels de sécurité (fournis par des sociétés de sécurité privées) financés selon le principe du partage des coûts avec la Commission mixte Cameroun-Nigéria
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	30 (1 P-3, 9 SM, 20 AL)	30 (1 P-3, 9 SM, 20 AL)	343,0	339,3	Services de sécurité
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	70 [1 P-4, 1 P-3, 32 SM, 9 AN, 19 AL, 8 AL (PT)]	62 (1 P-4, 1 P-3, 32 SM, 9 AN, 19 AL)	15 814,9	15 894,8	Le dispositif de sécurité de la Mission comporte un groupe de gardes des Nations Unies composé de 530 personnes et 62 agents de sécurité civils (nombre proposé pour 2018)
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	9 AL	9 AL	9,8	11,8	Achat de matériel de sûreté et de sécurité; services contractuels de sécurité
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	–	–	65,5	80,3	Services contractuels de sécurité (fournis par des sociétés de sécurité privées) financés selon le principe du partage des coûts avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	51 (1 P-4, 4 SM, 46 AL)	51 (1 P-4, 4 SM, 46 AL)	74,8	87,5	-
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	1 SM	1 SM	131,3	127,4	Un montant est prévu en 2018 pour des services contractuels de sécurité
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	96 (2 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 68 SM, 22 AL)	96 (2 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 68 SM, 22 AL)	9 502,36	12 865,6	Achat de matériel de sécurité, de fournitures pour la défense des périmètres et de services de sécurité fournis par du personnel contractuel; coûts d'un groupe de gardes; le montant pour 2018 comprend également les dépenses liées au renforcement de la sécurité au titre des services d'aménagement
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	-	41 (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 14 SM, 5 AN, 19 AL)	-	1 829,7	-
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	253 (1 P-5, 2 P-4, 6 P-3, 1 P-2, 62 SM, 1 AN, 177 AL, 3 VNU)	238 (1 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 60 SM, 1 AN, 165 AL, 4 VNU)	11 705,7	11 910,0	Services contractuels de sécurité; achat de matériel de sûreté et de sécurité, d'uniformes et de matériel pour la défense des périmètres; formation en matière de sécurité

	<i>Nombre de postes liés à la sécurité</i>		<i>Ressources diverses liées à la sécurité</i>		
	<i>Approuvé pour 2017</i>	<i>Proposé pour 2018</i>	<i>Montant approuvé pour 2017</i>	<i>Montant proposé pour 2018</i>	<i>Observations</i>
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	255 (5 P-4, 4 P-3, 2 P-2, 115 SM, 10 AN, 119 AL)	237 (1 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 2 P-2, 97 SM, 10 AN, 117 AL)	9 720,5	9 232,4	Services contractuels de sécurité; achat de matériel de sûreté et de sécurité; groupes de gardes des Nations Unies

Abréviations : AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; PT = personnel temporaire (autre que pour les réunions); SM = agent du Service mobile; VNU = volontaire des Nations Unies.

Annexe VI

Ressources liées aux voyages pour les missions politiques spéciales en 2017 et 2018

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant approuvé pour 2017</i>	<i>Montant proposé pour 2018</i>	<i>Augmentation/ diminution</i>	<i>Augmentation/ diminution (en pourcentage)</i>	<i>Analyse de la variation</i>
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels, conseillers spéciaux et représentants du Secrétaire général					
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	199,7	195,3	(4,4)	(2,2)	Diminution des ressources nécessaires au titre des voyages de formation
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	388,6	388,6	–	–	
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	137,0	120,9	(16,1)	(11,8)	Diminution des ressources nécessaires pour les voyages, compte tenu du nombre de jours de travail prévus pour le nouvel Envoyé personnel en 2018
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	155,6	76,3	(79,3)	(51,0)	Diminution des ressources nécessaires au titre des voyages, compte tenu de la nomination d'un nouvel Envoyé spécial
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	341,0	333,9	(7,1)	(2,1)	Diminution des ressources nécessaires au titre des voyages compte tenu de l'évolution des dépenses réelles
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	1 956,6	1 956,6	–	–	
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	184,5	171,9	(12,6)	(6,8)	Utilisation de la visioconférence
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	606,1	509,3	(96,8)	(16,0)	Diminution du nombre de voyages dans la région et utilisation de la visioconférence
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	847,8	847,8	–	–	
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	1 412,1	925,5	(486,6)	(34,5)	Diminution des ressources nécessaires pour les voyages dans la région en raison du transfert des hauts responsables de la mission de New York à Bujumbura, Dar es-Salaam et Ouagadougou
Total partiel	6 229,0	5 526,1	(702,9)	(11,0)	

	<i>Montant approuvé pour 2017</i>	<i>Montant proposé pour 2018</i>	<i>Augmentation/ diminution</i>	<i>Augmentation/ diminution (en pourcentage)</i>	<i>Analyse de la variation</i>
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes					
Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	37,8	30,5	(7,3)	(19,3)	Diminution du nombre de voyages fondée sur les voyages effectifs en 2016-2017
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	30,0	28,3	(1,7)	(5,7)	Diminution du nombre de voyages fondée sur les voyages effectifs en 2016-2017
Groupe d'experts sur le Soudan	30,2	18,7	(11,5)	(38,1)	Diminution du nombre de voyages fondée sur les voyages effectifs en 2016-2017
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	61,1	35,0	(26,1)	(42,7)	Diminution du nombre de voyages du Groupe d'experts nécessitant l'appui de fonctionnaires
Groupe d'experts sur la Libye	46,5	35,0	(11,5)	(24,7)	Diminution du nombre de voyages du Groupe d'experts nécessitant l'appui de fonctionnaires, et résultant également des conditions de sécurité en Libye
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	57,3	42,5	(14,8)	(25,8)	Diminution du nombre de voyages fondée sur les voyages effectifs en 2016-2017
Groupe d'experts sur le Yémen	322,4	140,0	(182,4)	(56,6)	Diminution du nombre de voyages du Groupe d'experts nécessitant la présence de l'équipe de protection rapprochée, et résultant également des conditions de sécurité au Yémen
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	37,5	37,5	–	–	
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées; Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	195,3	183,1	(12,2)	(6,2)	Diminution du nombre de voyages fondée sur les voyages effectifs en 2016-2017
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	107,2	107,2	–	–	
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	147,4	75,7	(71,7)	(48,6)	Utilisation accrue de la visioconférence
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	873,0	1 235,8	362,8	41,6	Augmentation des ressources nécessaires au titre des voyages en raison de la tenue des séances publiques annuelles et des voyages

	<i>Montant approuvé pour 2017</i>	<i>Montant proposé pour 2018</i>	<i>Augmentation/ diminution</i>	<i>Augmentation/ diminution (en pourcentage)</i>	<i>Analyse de la variation</i>
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
Groupe d'experts sur le Mali	–	35,9	35,9	–	nécessaires pour élaborer le plan de travail annuel, en application des alinéas a) et c) du paragraphe 5 de la résolution 2354 (2017) du Conseil de sécurité Nouvelle mission politique spéciale : pas de budget approuvé pour 2017
Total partiel	1 945,7	2 005,2	59,5	3,1	
Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions					
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	919,0	1 001,7	82,7	9,0	Multiplication des missions d'alerte rapide de manière à anticiper les nouvelles menaces pour la paix et à y répondre ; adoption d'une démarche de « pérennisation de la paix » et application accrue de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	668,7	716,1	47,4	7,1	Augmentation des ressources nécessaires au titre des voyages, en particulier pour les voyages dans la zone de la mission, en raison des élections législatives de 2018, pour la mobilisation, la formation et la sensibilisation dans des domaines tels que les questions politiques, l'état de droit, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'information
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	1 242,4	1 376,6	134,2	10,8	Augmentation des ressources nécessaires au titre des voyages pour la mise en œuvre du mandat au niveau régional et à la participation des États membres fédéraux
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	248,0	260,7	12,7	5,1	Augmentation du montant ponctuel prévu en 2018 pour une formation technique hors de la zone de la mission et des cours de formation obligatoires pour le personnel d'encadrement, et des cours thématiques pour les éléments opérationnels de la mission
Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	405,8	349,8	(56,0)	(13,8)	Diminution du nombre de fonctionnaires menant des missions d'évaluation sur le terrain dans les zones faisant l'objet d'un différend en vue de la recherche d'un règlement, et priorité donnée au travail documentaire sur le travail de terrain en raison de la menace que Boko Haram fait peser sur la sécurité

	<i>Montant approuvé pour 2017</i>	<i>Montant proposé pour 2018</i>	<i>Augmentation/ diminution</i>	<i>Augmentation/ diminution (en pourcentage)</i>	<i>Analyse de la variation</i>
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	241,2	239,0	(2,2)	(0,9)	Diminution du nombre de voyages dans la région
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	775,1	730,0	(45,1)	(5,8)	Diminution prévue des frais de voyage du personnel opérationnel à l'appui des activités prescrites, contrebalancée par une augmentation des formations obligatoires à l'intention du personnel des services organiques
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	2 036,8	2 749,1	712,3	35,0	Augmentation des frais de voyage dans la zone de la mission entre Tunis et la Libye par suite de la mise en place de la rotation temporaire du personnel international recommandée dans l'évaluation stratégique
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	–	2 445,4	2 445,4	–	Nouvelle mission politique spéciale : pas de budget approuvé pour 2017
Total partiel	6 537,0	9 868,4	3 331,4	51,0	
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1 666,5	1 482,5	(184,0)	(11,0)	Diminution des ressources nécessaires au titre des voyages correspondant à la réduction proposée des effectifs
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	1 469,7	1 390,9	(78,8)	(5,4)	Utilisation accrue des outils informatiques disponibles sur place
Total partiel	3 136,2	2 873,4	(262,8)	(8,4)	
Total	17 847,9	20 273,1	2 425,2	13,6	

Annexe VII

**Tableau récapitulatif du respect de l'application
de l'obligation de réserver les billets 16 jours à l'avance par les
missions politiques spéciales pour la période allant du
1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017¹**

(En pourcentage)

	2016				2017	
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Premier trimestre	Deuxième trimestre
Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels, conseillers spéciaux et représentants du Secrétaire général						
1. Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	8,3	0	0	0	0	0
2. Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	8,3	0	0	0	0	10,0
3. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	0	0	–	0	–	–
4. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	0	–	0	–	100,0	–
5. Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	80,9	87,0	95,5	83,3	73,9	90,5
6. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	0	1,2	0	3,5	0	0,9
7. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	0	18,2	6,3	0	0	0
8. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	0	10,5	0	0	0	7,1
9. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	0	0	3,4	1,8	18,0	10,0
10. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	0	0	0	0	0	0
Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts, et autres entités et mécanismes						
11. Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	0	12,1	6,9	0	33,3	23,8
12. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	21,4	25,0	14,3	0	46,2	5,0
13. Groupe d'experts sur le Soudan	60,0	–	–	0	32,1	31,6
14. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	27,3	0	21,4	0	63,6	52,9
15. Groupe d'experts sur la Libye	26,7	0	0	2,5	59,5	70,0
16. Groupe d'experts sur la République centrafricaine	0	36,4	0	0	20,0	37,5
17. Groupe d'experts sur le Yémen	0	0	0	0	66,7	16,7

¹ Le Groupe d'experts sur le Mali et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie n'apparaissent pas dans ce tableau, car ces entités n'ont été créées qu'en septembre 2017.

	2016				2017	
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Premier trimestre	Deuxième trimestre
18. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	20,0	0	0	0	9,1	14,3
19. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées; Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	4,5	16,1	0	0	69,0	62,5
20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	–	0	–	0	0	0
21. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	15,4	9,6	0	0	40,0	10,0
22. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	16,7	16,4	8,3	9,4	42,5	57,6
23. Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies	0	–	100,0	100,0	0	0
Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions						
24. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ^a	7,1	19,2	15,8	7,7	0	11,1
25. Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	9,1	32,0	18,5	32,3	12,5	22,8
26. Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	4,5	20,3	23,5	15,7	6,7	7,0
27. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	30,8	33,3	73,3	41,7	33,3	39,1
28. Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	36,4	6,3	8,3	5,3	7,1	35,0
29. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	12,5	4,2	12,5	11,8	21,4	16,7
30. Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	5,6	9,5	5,0	7,8	4,8	15,5
31. Mission d'appui des Nations Unies en Libye	3,4	7,9	14,5	17,2	20,3	33,3
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq						
32. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	13,7	25,0	19,6	24,8	12,1	38,0
33. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	15,8	27,8	19,4	12,0	15,3	37,1

Note : Un tiret indique qu'aucun voyage aérien n'a été entrepris pendant le trimestre en question; un zéro indique que l'obligation de réserver les billets 16 jours à l'avance n'a pas été respectée.

^a Les voyages au Sahel ne sont pas inclus dans les chiffres de 2016 mais le sont dans ceux de 2017.

Annexe VIII

Postes d'appui financés à partir du budget des missions politiques spéciales pour 2017 et 2018

Postes approuvés pour 2017

Département	Division/bureau	Mission	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	G	Total
DPA	Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	–	1	1	–	–	1	3
DPA	Afrique I	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	–	–	1	–	–	1	2
DM	Division de la planification des programmes et du budget	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	–	–	–	–	–	1	1
DFS	Division du soutien logistique	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	–	–	–	1	–	–	1
DPA	Afrique II	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	–	1	1	–	–	–	2
DPA	Afrique I	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	–	1	–	–	–	–	1
DPKO	Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	–	–	1	–	–	–	1
DM	Division de la planification des programmes et du budget	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	–	–	1	–	–	–	1
DPA	Afrique II	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	–	–	1	–	–	–	1
DPA	Afrique II	Mission d'appui des Nations Unies en Libye	–	–	1	–	–	1	2
DPA	Division de l'assistance électorale	Mission d'appui des Nations Unies en Libye	–	–	–	–	–	–	1
DPKO	Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	Mission d'appui des Nations Unies en Libye	–	1	–	–	–	–	1
DPA	Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1	1	1	1	–	1	5
DPA	Division de l'assistance électorale	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	–	–	1	–	–	–	1
DSS	–	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	–	–	1	–	–	–	1
DPA	Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	–	–	1	2	–	–	3
DPA	Division de l'assistance électorale	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	–	–	1	–	–	–	1
DPA	Division des Amériques	Mission des Nations Unies en Colombie	–	1	1	–	–	1	3
DPKO	Bureau des affaires militaires	Mission des Nations Unies en Colombie	–	–	1	–	–	–	1
DFS	Équipe d'appui opérationnel	Mission des Nations Unies en Colombie	–	–	–	1	–	–	1

Département	Division/bureau	Mission	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	G	Total
DFS	Division du personnel des missions	Mission des Nations Unies en Colombie	-	-	1	-	-	-	1
DFS	Division du soutien logistique	Mission des Nations Unies en Colombie	-	-	-	1	-	-	1
Total 2017			1	6	16	6	-	6	35

Postes proposés pour 2018

Département	Division/bureau	Mission	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	G	Total
DPA	Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	-	1	1	-	-	1	3
DPA	Afrique I	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	-	-	1	-	-	1	2
DM	Division de la planification des programmes et du budget	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	-	-	-	-	-	1	1
DFS	Division du soutien logistique	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	-	-	-	1	-	-	1
DPA	Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	-	-	1	-	-	-	1
DPA	Afrique I	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	-	-	-	1	-	1	2
DPA	Afrique II	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	-	1	1	-	-	-	2
DPA	Afrique I	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	-	1	-	-	-	-	1
DPKO	Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	-	-	1	-	-	-	1
DM	Division de la planification des programmes et du budget	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	-	-	1	-	-	-	1
DPA	Afrique II	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	-	-	1	-	-	-	1
DPA	Afrique II	Mission d'appui des Nations Unies en Libye	-	1	1	-	-	1	3
DPA	Division de l'assistance électorale	Mission d'appui des Nations Unies en Libye			1				1
DFS	Équipe d'appui opérationnel/Bureau du Sous-Secrétaire général	Mission d'appui des Nations Unies en Libye	-	-	1	-	-	-	1
DPA	Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1	1	1	1	-	1	5
DPA	Division de l'assistance électorale	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	-	-	1	-	-	-	1
DPA	Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	-	1	1	2	-	-	4
DPA	Division de l'assistance électorale	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	-	-	1	-	-	-	1
DPA	Division des Amériques	Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	-	1	1	-	-	1	3

<i>Département</i>	<i>Division/bureau</i>	<i>Mission</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>G</i>	<i>Total</i>
DPKO	Bureau des affaires militaires	Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	-	-	1	-	-	-	1
DFS	Équipe d'appui opérationnel	Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	-	-	-	1	-	-	1
DFS	Division du personnel des missions	Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	-	-	1	-	-	-	1
DFS	Division du soutien logistique	Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	-	-	-	1	-	-	1
Total 2018			1	7	17	7	-	7	39

Abréviations : DFS = Département de l'appui aux missions; DM = Département de la gestion; DPA = Département des affaires politiques; DPKO = Département des opérations de maintien de la paix; DSS = Département de la sûreté et de la sécurité.

Annexe IX

Appui fourni gratuitement aux missions politiques spéciales par le pays hôte

<i>Contributeur</i>	<i>Description de la contribution</i>	<i>Valeur annuelle approximative (dollars É.-U.)</i>	
Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions			
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	Gouvernement sénégalais	Locaux	21 500,0
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Gouvernement turkmène	Bureaux	379 736,7
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	Ministère des affaires étrangères	Locaux (bureaux du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale)	113 100,0
	Ministère des affaires étrangères	Locaux (résidence du Représentant spécial du Secrétaire général)	41 644,0
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Gouvernement colombien	Bureau à Bucaramanga	65 020,2
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	Gouvernement afghan	Immatriculation des véhicules	23 594,3
	Gouvernement afghan	Droits d'atterrissage aux aéroports	157 215,3
	Gouvernement afghan	Redevances aéroportuaires (chargement/déchargement)	657 948,0
	Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : bâtiment en dur fourni par le Gouvernement afghan, d'une superficie totale de 1 409 m ²	3 888,8
	Ministère de l'intérieur afghan	Bureau régional de Kondoz : bâtiment en dur fourni par le Gouvernement afghan, d'une superficie totale de 2 164 m ²	77 913,0
	Gouvernement afghan	Terminal aérien de Kaboul : terrain fourni par le Gouvernement afghan, d'une superficie totale de 4 700 m ²	6 204,6
	Gouvernement afghan	Terminal aérien de Kondoz : terrain fourni par le Gouvernement afghan, d'une superficie totale de 20 m ²	240,0
	Gouvernement afghan	Terminal aérien de Mazar-e Charif : terrain fourni par le Gouvernement afghan, d'une superficie totale de 2 184 m ²	65 520,0
	Ministère de l'intérieur afghan	Bureau régional de Kondoz : terrain fourni par le Gouvernement afghan, d'une superficie totale de 15 126 m ²	181 509,0
	Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : terrain fourni par le Gouvernement afghan, d'une superficie totale de 21 772 m ²	8 491 080,0

<i>Contributeur</i>	<i>Description de la contribution</i>	<i>Valeur annuelle approximative (dollars É.-U.)</i>
Gouvernement afghan	Bureau régional de Kandahar : terrain fourni par le Gouvernement afghan, d'une superficie totale de 41 558 m ²	224 413,2
Gouvernement afghan	Bureau régional de Mazar-e Charif : terrain fourni par le Gouvernement afghan, d'une superficie totale de 55 234 m ²	1 657 020,0
Gouvernement afghan	Bureau provincial de Bamiyan : terrain fourni par le Gouvernement afghan, d'une superficie totale de 13 200 m ²	17 424,0

Annexe X

Comparaison des taux de vacance de postes des missions politiques spéciales pour 2017 et 2018

A. Groupe thématique I : envoyés spéciaux ou personnels, conseillers spéciaux et représentants du Secrétaire général

	Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	
Personnel recruté sur le plan international										
Effectif approuvé pour 2017	16	10	2	3	7	62	5	19	61	26
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	8; nouveaux postes (administrateurs) : 50; Service mobile : 35	0	0	0	5	40; nouveaux postes : 60	20	18	17; nouveaux postes (administrateurs) : 60; Service mobile et Services généraux : 42	30
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	8	3	50	33	14	47	20	32	37	31
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	6	0	100	33	14	45	20	32	30	34
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	5	2	50	33	8	42	0	26	30	23
Effectif proposé pour 2018	16	10	2	3	7	62	5	19	63	26
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	8	3	5	5	14	45	20	32	25; nouveaux postes : 50	31; nouveaux postes (administrateurs) : 50; Service mobile : 35

Note : Les pourcentages ont été arrondis. Un tiret indique que la catégorie de personnel visée n'est pas représentée dans cette mission.

	Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi
Administrateurs recrutés sur le plan national										
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	–	2	1	8	2
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	–	–	–	–	–	–	10	0	0; nouveaux postes : 42	30
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	–	–	–	–	–	–	0	0	75	0
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	–	–	–	–	–	–	0	0	75	0
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	–	–	–	–	–	–	0	0	53	0
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	–	–	2	1	8	2
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	–	–	–	–	–	–	5	5	50	5
Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)										
Effectif approuvé pour 2017	5	–	–	–	–	32	2	7	26	5
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	0	–	–	–	–	25; nouveaux postes : 40	10; nouveaux postes : 35	0	0; nouveaux postes : 42	30
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	9	–	–	–	–	12	50	14	63	0
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	0	–	–	–	–	13	0	14	50	0
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	5	–	–	–	–	13	0	14	49	0
Effectif proposé pour 2018	5	–	–	–	–	32	2	7	26	5
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	9	–	–	–	–	12	5	14	50	5

B. Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes

	<i>Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie</i>	<i>Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo</i>	<i>Groupe d'experts sur le Soudan</i>	<i>Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée</i>	<i>Groupe d'experts sur la Libye</i>	<i>Groupe d'experts sur la République centrafricaine</i>	<i>Groupe d'experts sur le Yémen</i>	<i>Groupe d'experts sur le Soudan du Sud</i>	<i>Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité; Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité</i>	<i>Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité</i>	<i>Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)</i>	<i>Direction exécutive du Comité contre le terrorisme</i>	<i>Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU</i>
Personnel recruté sur le plan international													
Effectif approuvé pour 2017	2	1	1	6 ^a	2	2	6	3	21	11	5	44	26
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	0	0	0	0	0	0	0	0	10	30	0	0; nouveaux postes : 50	30
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	0	0	0	20	0	0	33	0	19	55	0	9	46
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	0	0	0	33	50	0	33	0	14	27	0	0	12
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	0	0	0	33	0	0	33	0	14	27	0	5	27
Effectif proposé pour 2018	2	1	1	6	2	2	6	3	21	11	5	50	27

	<i>Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie</i>	<i>Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo</i>	<i>Groupe d'experts sur le Soudan</i>	<i>Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée</i>	<i>Groupe d'experts sur la Libye</i>	<i>Groupe d'experts sur la République centrafricaine</i>	<i>Groupe d'experts sur le Yémen</i>	<i>Groupe d'experts sur le Soudan du Sud</i>	<i>Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité; Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité</i>	<i>Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité</i>	<i>Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)</i>	<i>Direction exécutive du Comité contre le terrorisme</i>	<i>Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU</i>
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5; nouveaux postes : 50	5; nouveaux postes : 50
Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)													
Effectif approuvé pour 2017	5	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-

	<i>Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie</i>	<i>Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo</i>	<i>Groupe d'experts sur le Soudan</i>	<i>Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée</i>	<i>Groupe d'experts sur la Libye</i>	<i>Groupe d'experts sur la République centrafricaine</i>	<i>Groupe d'experts sur le Yémen</i>	<i>Groupe d'experts sur le Soudan du Sud</i>	<i>Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité; Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité</i>	<i>Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité</i>	<i>Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)</i>	<i>Direction exécutive du Comité contre le terrorisme</i>	<i>Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU</i>
Effectif proposé pour 2018	5	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	5	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-

^a Deux des six postes ont été approuvés à compter du 1^{er} avril 2017.

C. Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

(Les pourcentages ont été arrondis)

	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ^a
Observateurs militaires (conseillers militaires)									
Effectif approuvé pour 2017	2	2	–	–	1	–	–	–	–
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	29	0	–	–	0	–	–	–	–
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	0	50	–	–	0	–	–	–	–
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	0	50	–	–	0	–	–	–	–
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	0	0	–	–	0	–	–	–	–
Effectif proposé pour 2018	2	2	–	–	1	–	–	–	120
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	0	0	–	–	0	–	–	–	5
Contingents									
Effectif approuvé pour 2017	–	–	530	–	–	–	–	234	–
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	–	–	5	–	–	–	–	25	–
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	–	–	0	–	–	–	–	100	–
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	–	–	0	–	–	–	–	100	–
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	–	–	0	–	–	–	–	81	–
Effectif proposé pour 2018	–	–	530	–	–	–	–	234	–

	<i>Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel</i>	<i>Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau</i>	<i>Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie</i>	<i>Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale</i>	<i>Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria</i>	<i>Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban</i>	<i>Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale</i>	<i>Mission d'appui des Nations Unies en Libye</i>	<i>Mission de vérification des Nations Unies en Colombie^a</i>
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	-	-	0	-	-	-	-	0	-
Conseillers pour les questions de police (police des Nations Unies)									
Effectif approuvé pour 2017	-	13	14	-	-	-	-	-	-
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	-	10	7	-	-	-	-	-	-
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	-	5	0	-	-	-	-	-	-
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	-	0	0	-	-	-	-	-	-
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	-	0	0	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	13	14	-	-	-	-	-	-
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	-	5	0	-	-	-	-	-	-
Personnel recruté sur le plan international									
Effectif approuvé pour 2017	38	63	159	8	10	20	29	196	-
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	15; New York et Nouakchott : 0	10	22; nouveaux postes : 50	13	0	15	17	25; New York : 10; nouveaux postes (adminis- trateurs) : 70; nouveaux postes (Service mobile) : 50	-
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	11	18	19	0	0	15	14	25	-

	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ^a
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	8	16	17	0	0	15	7	24	–
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	7	8	9	0	0	10	7	25	–
Effectif proposé pour 2018	38	63	161	8	10	20	29	197	154
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	11	18; nouveaux postes : 50	19; nouveaux postes : 50	5	5	15	7	20; nouveaux postes (administrateurs) : 50; nouveaux postes (Service mobile) : 35	21; nouveaux postes : 50; appui : 5
Administrateurs recrutés sur le plan national									
Effectif approuvé pour 2017	6	26	69	4	–	4	4	9	–
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	17; nouveaux postes : 35	8	Somalie : 45; Nairobi : 5	0	–	0	25	25; nouveaux postes : 50	–
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	0	11	39	0	–	0	50	33	–
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	0	11	33	0	–	0	50	33	–
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	0	8	24	0	–	0	50	33	–
Effectif proposé pour 2018	6	26	75	4	–	4	3	9	72
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	5	11	35; nouveaux postes : 50	5	–	5	33	33	16; nouveaux postes : 35

	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ^a
Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)									
Effectif approuvé pour 2017	19	40	41	18	2	58	8	68	–
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	20; nouveaux postes : 35	2	35; nouveaux postes : 50	0	17	3	13	25; nouveaux postes : 50	–
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	1	1	56	0	0	3	0	50	–
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	0	0	52	0	0	3	13	43	–
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	0	0	26	0	0	2	0	43	–
Effectif proposé pour 2018	19	42	41	18	2	58	9	69	82
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	5	5; nouveaux postes : 35	41	5	5	5	5; nouveaux postes : 35	25; nouveaux postes : 35	35; nouveaux postes : 35
Volontaires des Nations Unies									
Effectif approuvé pour 2017	–	International : 8; national : 11	4	–	–	–	–	6	–
Taux de vacance de postes prévu au budget de 2017 (en pourcentage)	–	International : 5; national : 5; nouveaux postes : 35	0	–	–	–	–	25	–
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à juillet 2017 (en pourcentage)	–	International : 0; national : 21	0	–	–	–	–	64	–
Taux de vacance effectif au 31 juillet 2017 (en pourcentage)	–	International : 0; national : 0	0	–	–	–	–	50	–
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	–	International : 0; national : 0	0	–	–	–	–	54	–

	<i>Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel</i>	<i>Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau</i>	<i>Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie</i>	<i>Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale</i>	<i>Appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria</i>	<i>Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban</i>	<i>Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale</i>	<i>Mission d'appui des Nations Unies en Libye</i>	<i>Mission de vérification des Nations Unies en Colombie^a</i>
Effectif proposé pour 2018	–	International : 8; national : 11	6	–	–	–	–	5	85
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	–	International : 5; national : 21	5	–	–	–	–	40	International : 7; national : 50; nouveaux postes : 35

^a Le même taux est appliqué aux postes qui existaient dans la mission qui l'a précédée, la Mission des Nations Unies en Colombie.

D. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

	<i>Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan</i>	<i>Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq</i>
Personnel recruté sur le plan international		
Effectif approuvé pour 2017	356	350
Taux de vacance approuvé pour 2017 (en pourcentage)	14,0	12,0
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à septembre 2017 (en pourcentage)	10,5	7,0
Taux de vacance effectif au 30 septembre 2017 (en pourcentage)	11,0	7,0
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	10,0	7,0
Effectif proposé pour 2018	307	333
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	9,0	8,0
Taux de vacance proposé pour les nouveaux postes d'administrateur pour 2018 (en pourcentage)	50,0	50,0
Taux de vacance proposé pour les nouveaux postes du Service mobile pour 2018 (en pourcentage)	35,0	35,0
Administrateurs recrutés sur le plan national		
Effectif approuvé pour 2017	170	116
Taux de vacance de postes approuvé pour 2017 (en pourcentage)	10,0	20,0
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à septembre 2017 (en pourcentage)	8,0	9,5
Taux de vacance effectif au 30 septembre 2017 (en pourcentage)	9,5	8,0
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	8,0	8,0
Effectif proposé pour 2018	125	118
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	5,0	13,0
Taux de vacance proposé pour les nouveaux postes pour 2018 (en pourcentage)	50,0	50,0
Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)		
Effectif approuvé pour 2017	942	402
Taux de vacance de postes approuvé pour 2017 (en pourcentage)	5,0	12,0
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à septembre 2017 (en pourcentage)	3,0	8,5
Taux de vacance effectif au 30 septembre 2017 (en pourcentage)	3,5	6,0
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	3,5	7,5
Effectif proposé pour 2018	738	402
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	3,0	11,0
Taux de vacance proposé pour les nouveaux postes pour 2018 (en pourcentage)	35,0	35,0
Contingents		
Effectif approuvé pour 2017	–	245
Taux de vacance de postes approuvé pour 2017 (en pourcentage)	–	0,0
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à septembre 2017 (en pourcentage)	–	1,5
Taux de vacance effectif au 30 septembre 2017 (en pourcentage)	–	0,5
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	–	1,0
Effectif proposé pour 2018	–	245
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	–	1,0
Observateurs militaires		
Effectif approuvé pour 2017	12	–
Taux de vacance de postes approuvé pour 2017 (en pourcentage)	17,0	–

	<i>Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan</i>	<i>Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq</i>
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à septembre 2017 (en pourcentage)	3,0	–
Taux de vacance effectif au 30 septembre 2017 (en pourcentage)	8,5	–
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	0,0	–
Effectif proposé pour 2018	1	–
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	0,0	–
Police des Nations Unies		
Effectif approuvé pour 2017	5	–
Taux de vacance de postes approuvé pour 2017 (en pourcentage)	20,0	–
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à septembre 2017 (en pourcentage)	13,5	–
Taux de vacance effectif au 30 septembre 2017 (en pourcentage)	20,0	–
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	20,0	–
Effectif proposé pour 2018	–	–
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	–	–
Volontaires des Nations Unies		
Effectif approuvé pour 2017	61	–
Taux de vacance de postes approuvé pour 2017 (en pourcentage)	20,0	–
Taux de vacance moyen effectif pour la période de janvier à septembre 2017 (en pourcentage)	4,5	–
Taux de vacance effectif au 30 septembre 2017 (en pourcentage)	11,5	–
Taux de vacance moyen prévu pour 2017 (en pourcentage)	5,0	–
Effectif proposé pour 2018	68	–
Taux de vacance proposé pour 2018 (en pourcentage)	5,0	–

Annexe XI**Postes vacants depuis plus de 2 ans dans les missions politiques spéciales au 30 avril 2017****Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie**

<i>Entité</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Vacant depuis le</i>	<i>État d'avancement de la procédure de recrutement</i>	<i>Justification du maintien de l'emploi en 2018</i>
Damas	AL	Assistant multilingue	1 ^{er} février 2015	Avis de vacance de poste publié	Recrutement en cours
Damas	P-4	Fonctionnaire d'administration	31 décembre 2014	Formalités d'entrée en fonctions en cours	Offre d'engagement envoyée au candidat et acceptée, entrée en fonctions est en cours
Damas	P-5	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	15 février 2015	Formalités d'entrée en fonctions en cours	Offre d'engagement envoyée au candidat et acceptée, entrée en fonctions est en cours

Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs

<i>Entité</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Vacant depuis le</i>	<i>État d'avancement de la procédure de recrutement</i>	<i>Justification du maintien de l'emploi en 2018</i>
Bureau de l'Envoyé spécial	P-3	Spécialiste des activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration	1 ^{er} janvier 2015	Lettre d'offre en cours de rédaction par le Centre de services régional avant envoi au candidat retenu	Lettre d'offre en cours de rédaction par le Centre de services régional avant envoi au candidat retenu

Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie

<i>Entité</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Vacant depuis le</i>	<i>État d'avancement de la procédure de recrutement</i>	<i>Justification du maintien de l'emploi en 2018</i>
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général	P-5	Assistant spécial (questions politiques)	1 ^{er} janvier 2014	Avis de vacance de poste publié	Recrutement en cours

<i>Entité</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Vacant depuis le</i>	<i>État d'avancement de la procédure de recrutement</i>	<i>Justification du maintien de l'emploi en 2018</i>
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Groupe de la protection des droits de l'homme et de la protection de l'enfance)	P-4	Spécialiste de la protection de l'enfance	1 ^{er} janvier 2014	Avis de vacance de poste publié	Recrutement en cours
Groupe des questions politiques et de la médiation	AN	Spécialiste des questions politiques	1 ^{er} janvier 2015	Poste pourvu à compter du 11 septembre 2017	Poste pourvu
Groupe des affaires politiques du Groupe des questions politiques et de la médiation	AN	Spécialiste des questions politiques	1 ^{er} janvier 2015	Poste pourvu à compter du 20 août 2017	Poste pourvu
Bureau du Chef de cabinet (traduction et interprétation)	AN	Interprète de terrain adjoint	1 ^{er} janvier 2015	Poste pourvu à compter du 14 septembre 2017	Poste pourvu
Bureau du Chef de cabinet (traduction et interprétation)	AN	Interprète de terrain adjoint	1 ^{er} janvier 2015	Poste pourvu à compter du 14 septembre 2017	Poste pourvu
Bureau du Chef de cabinet (traduction et interprétation)	AN	Interprète de terrain adjoint	1 ^{er} janvier 2015	Formalités d'entrée en fonctions en cours	Formalités d'entrée en fonctions en cours
Bureaux de liaison régionaux	AL	Assistant administratif	1 ^{er} janvier 2015	Examen des candidatures en cours	Recrutement en cours
Bureaux de liaison régionaux	AL	Assistant administratif	1 ^{er} janvier 2015	Poste pourvu à compter du 4 juillet 2017	Poste pourvu
Groupe des questions politiques et de la médiation	AL	Assistant administratif	1 ^{er} janvier 2015	Avis de vacance de poste prépublié	Recrutement en cours

Mission d'appui des Nations Unies en Libye

<i>Entité</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Vacant depuis le</i>	<i>État d'avancement de la procédure de recrutement</i>	<i>Justification du maintien de l'emploi en 2018</i>
MANUL	AL		28 octobre 2013	Avis de vacance publié	Dans l'évaluation stratégique, il a été recommandé que les activités de la Mission s'intensifient de façon progressive et par roulement, en allongeant la durée du séjour et en augmentant le nombre d'agents recrutés sur le plan international faisant la rotation entre Tunis et Tripoli, compte tenu de la capacité du Département de la sûreté et de la sécurité d'assurer la sécurité, et que le nombre d'agents recrutés sur le plan local soit renforcé. S'inscrivant dans le cadre de la stratégie de la Mission visant à favoriser le renforcement des capacités nationales, l'appropriation nationale et l'allègement de la présence internationale, le recrutement de ces trois agents permettra à la Mission de tirer parti de la connaissance que les titulaires ont de la langue, de la culture, des institutions et des systèmes locaux. Ce recrutement est nécessaire pour faire face aux nouveaux enjeux et aux nouveaux impératifs opérationnels en Libye
MANUL	AL	Assistant protection rapprochée	1 ^{er} décembre 2014	Avis de vacance publié	
MANUL	AN	Spécialiste des questions politiques (adjoint de 2 ^e classe)	30 juin 2014	Avis de vacance publié	

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

<i>Entité</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Vacant depuis le</i>	<i>État d'avancement de la procédure de recrutement</i>	<i>Justification du maintien de l'emploi en 2018</i>
Bureau régional de Paktiya (Gardez)	AL	Assistant aux droits de l'homme	1 ^{er} août 2014	Suppression proposée dans A/72/371/Add.4	Maintien de l'emploi non proposé
Groupe de la gouvernance	D-1	Chef de service (Affaires civiles)	14 octobre 2014	Suppression proposée dans A/72/371/Add.4	Maintien de l'emploi non proposé

<i>Entité</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Vacant depuis le</i>	<i>État d'avancement de la procédure de recrutement</i>	<i>Justification du maintien de l'emploi en 2018</i>
Bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)	AL	Assistant (gestion de programme)	10 juillet 2015	Suppression proposée dans A/72/371/Add.4	Maintien de l'emploi non proposé
Groupe de la gouvernance	P-3	Coordonnateur	24 juillet 2015	Suppression proposée dans A/72/371/Add.4	Maintien de l'emploi non proposé
Bureau régional de Kaboul	AL	Assistant aux questions politiques	1 ^{er} août 2015	Formalités d'entrée en fonctions en cours	–
Bureau régional de Paktiya (Gardez)	AL	Assistant (gestion des installations)	1 ^{er} août 2015	Suppression proposée dans A/72/371/Add.4	Maintien de l'emploi non proposé

Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

<i>Entité</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Vacant depuis le</i>	<i>État d'avancement de la procédure de recrutement</i>	<i>Justification du maintien de l'emploi en 2018</i>
Section de la sécurité	AL	Assistant à la sécurité/chauffeur	1 ^{er} janvier 2014	Offre acceptée par le candidat le 28 septembre 2017	–
Section de la sécurité	AL	Assistant à la sécurité	1 ^{er} janvier 2014	Documents nécessaires à l'exécution des formalités d'entrée en fonctions en cours de transmission par le candidat	–
Section du transport de surface	AL	Technicien automobile	1 ^{er} janvier 2015	Offre rejetée par le candidat retenu, avis de vacance de poste republié le 20 septembre 2017 et présélection des candidatures en cours	–
Section de la gestion centralisée des stocks	AL	Assistant aux fournitures	1 ^{er} janvier 2015	Procédure de recrutement non lancée	–
Section du génie	AL	Électricien	1 ^{er} janvier 2015	Examen des candidatures en cours en vue des entretiens	–
Section de la gestion du matériel	AL	Assistant (réception et inspection)	1 ^{er} janvier 2015	Poste prêté au Bureau du Chef de l'appui à la mission jusqu'au 31 décembre 2017	–

<i>Entité</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Vacant depuis le</i>	<i>État d'avancement de la procédure de recrutement</i>	<i>Justification du maintien de l'emploi en 2018</i>
Section de la gestion du matériel	SM	Assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks	1 ^{er} mai 2015	Poste prêté à la Section de la gestion des installations et des services jusqu'au 31 décembre 2017	–
Groupe conjoint de l'analyse	P-3	Spécialiste de la gestion de l'information	1 ^{er} juin 2015	Recrutement en cours; publication prochaine de l'avis de vacance de poste	–
Bureau du Chef de l'appui à la mission	P-3	Spécialiste de la gestion des risques et du contrôle de la conformité	1 ^{er} juin 2015	Suppression proposée dans A/72/371/Add.5	Maintien de l'emploi non proposé
Bureau des affaires politiques	AN	Spécialiste des questions politiques (adjoint de 1 ^{re} classe)	1 ^{er} août 2015	Publication de l'avis de vacance de poste prévue pour la semaine du 16 au 20 octobre	
Section de la gestion des installations et des services	AL	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	30 septembre 2015	Poste prêté à la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications jusqu'au 31 décembre 2017	–

Abréviations : AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile.

Annexe XII

Modifications qu'il est proposé d'apporter aux postes civils des missions politiques spéciales en 2018

*Nombre
de postes Récapitulatif des modifications proposées*

Groupe thématique I : envoyés spéciaux et personnels, conseillers et représentants spéciaux du Secrétaire général

Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental

0

Transfert/Changement de lieu
d'affectation

– 1 P-3 (spécialiste des questions politiques) transféré de New York à Berlin et 1 SGA transféré de Washington à Berlin

Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen

2

Création

2 1 D-1 (administrateur général de la réforme du secteur de la sécurité); 1 P-4 (spécialiste des questions politiques)

Transfert/Changement de lieu
d'affectation

– 5 postes : 1 P-4, 1 P-3 et 1 AN (spécialistes des questions politiques) et 1 P-3 (agent de sécurité) de Sanaa à Aden; 1 AL (chauffeur) de Sanaa à Amman

Reclassement

– 1 poste : 1 P-3 (agent de la régulation des mouvements) à SM (assistant à la régulation des mouvements)

Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi

0

Création

1 1 SM (assistant administratif)

Suppression

(1) 1 P-4 (spécialiste des questions politiques)

Transfert/Changement de lieu
d'affectation

9 postes : 1 SGA (Envoyé spécial) et 1 P-4 (assistant spécial) de New York à Ouagadougou; 1 P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)] et 1 P-4 (spécialiste des questions politiques) de New York à Bujumbura; 1 P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)] et 1 P-4 (spécialiste des questions politiques) de Nairobi à Dar es-Salaam; 1 P-3 (spécialiste des questions politiques) du Groupe d'appui au dialogue à Bujumbura à la Division de l'Afrique I du Département des affaires politiques à New York; 1 G(AC) (assistant d'équipe) du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général à New York à la Division de l'Afrique I à New York; 1 P-5 (analyste principal de l'information) du Groupe d'appui au dialogue à Chef du Bureau de Bujumbura

Reclassement

– 1 poste : 1 P-5 (assistant spécial) à P-4 (assistant spécial)

Total partiel

2

Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes

Direction exécutive du Comité contre le terrorisme

6

Création

6 5 P-4 (4 juristes et 1 responsable de la communication); 1 P-3 (spécialiste des questions politiques)

Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies

1

Création

1 1 P-4 (administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité)

Groupe d'experts sur le Mali

3

	<i>Nombre de postes</i>	<i>Récapitulatif des modifications proposées</i>
Création	3	Nouvelle mission politique spéciale, avec 3 postes proposés : 1 P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)], 1 P-3 (spécialiste des questions politiques) et 1 G(AC) (assistant de recherche)
Total partiel	10	
Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions		
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau		
Création	4	1 D-1 (chef des affaires politiques); 1 P-5 [spécialiste des questions politiques et électorales (hors classe)]; 2 AL (mécanicien automobile et assistant électricien)
Suppression	(2)	1 D-2 [Représentant spécial adjoint (Politique)]; 1 P-4 (spécialiste des questions d'état de droit)
Transfert/Changement de lieu d'affectation		2 postes : 1 P-3 (spécialiste des questions politiques) et 1 agent du Service mobile – (assistant administratif) du Bureau du Représentant spécial adjoint (Politique) à la Section des affaires politiques
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie		
Création	8	1 P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)]; 1 P-4 (spécialiste des questions politiques); 6 AN (spécialistes des droits de l'homme)
Transfert/Changement de lieu d'affectation		6 postes : 1 P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)] et 1 P-3 (spécialiste des questions politiques) de Nairobi à Mogadiscio; 1 P-4 (spécialiste des questions politiques) de Mogadiscio à Nairobi; 1 P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)] du – Bureau de liaison régional d'Hargeisa au Groupe des questions politiques et de la médiation de Mogadiscio; 1 P-5 (coordonnateur hors classe) de Mogadiscio à Hargeisa; 1 SM (fonctionnaire d'administration) du Bureau de liaison régional de Garowe au Bureau du Chef de cabinet
Reclassement		– 2 postes : 1 P-5 (assistant spécial) à P-4 (assistant spécial); 1 P-4 [spécialiste de la planification (Police)] à P-5 [spécialiste hors classe de la planification (Police)]
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale		
Création	1	1 AL (assistant au protocole)
Suppression	(1)	1 AN (fonctionnaire adjoint du protocole)
Mission d'appui des Nations Unies en Libye		
Création	6	1 SSG [Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Politique)], 1 D-1 (conseiller militaire), 1 P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)], 1 P-4 (assistant spécial), 1 P-4 (planificateur des programmes), 1 SM (assistant administratif)
Suppression	(5)	1 SSG (conseiller principal), 1 D-2 (Directeur des questions politiques), 1 P-5 [administrateur de programmes (hors classe)], 1 P-3 (observateur électoral), 1 VNU (spécialiste des questions politiques)
Transfert/Changement de lieu d'affectation		120 postes : 1 P-4 (spécialiste des questions politiques) de la Division des affaires politiques au Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports; 119 postes de Tripoli à Tunis: (1 SGA, 1 SSG, 5 D-1, 7 P-5, 13 P-4, 12 P-3, 77 SM et 3 VNU
Reclassement		– 4 postes : 1 D-2 (directeur, droits de l'homme) à D-1 (administrateur général chargé des droits de l'homme); 1 D-1 (administrateur général chargé de l'information) à P-5 (spécialiste hors classe de l'information); 1 D-1 (administrateur général chargé de la problématique hommes-femmes) à P-5

		<i>Nombre de postes</i>	<i>Récapitulatif des modifications proposées</i>
			(spécialiste hors classe de la problématique hommes-femmes); 1 SM (assistant au courrier) à AL (assistant au courrier)
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	393		
Création	393		Nouvelle mission politique spéciale : 1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 20 P-5, 40 P-4, 45 P-3, 1 P-2, 38 SM, 1 G(AC), 72 AN, 82 AL, 85 VNU
Total partiel	404		
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	(291)		
Création	37		Services organiques : 1 D-1, 3 P-5, 2 P-4, 5 P-3, 2 AN, 1 AL, 1 VNU; bureaux régionaux et provinciaux : 7 AN, 2 AL, 6 VNU; sécurité : 1 VNU; bureaux d'appui à la mission : 1 P-5, 1 AL, 4 VNU
Suppression	(328)		Services organiques : 2 D-1, 3 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 5 P-2, 1 SM, 13 AN, 16 AL; bureaux régionaux et provinciaux : 15 P-4, 8 P-3, 5 P-2, 5 SM, 39 AN, 145 AL; bureaux de la sécurité : 2 P-3, 2 SM, 12 AL; bureaux d'appui à la mission : 1 P-4, 1 P-3, 4 SM, 3 AN, 34 AL, 5 VNU
Transfert/Changement de lieu d'affectation			– 298 postes : services organiques : 1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 1 P-3, 4 AN; bureaux régionaux et provinciaux : 2 P-4, 2 P-3, 1 SM, 2 AN, 1 AL; bureaux d'appui à la mission : 6 P-4, 7 P-3, 1 P-2, 20 SM, 15 AN, 186 AL, 43 VNU
Reclassement			– 1 poste : 1 AL (assistant aux opérations aériennes) à AN [fonctionnaire chargé des opérations aériennes (adjoint de 2 ^e classe)]
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	(15)		
Création	11		1 P-5 (conseiller hors classe pour la protection des femmes), 1 P-5 [spécialiste des questions politiques (hors classe)], 1 P-5 (chef des opérations et de la gestion des ressources), 1 P-4 (spécialiste des questions politiques), 1 P-4 (spécialiste des affaires civiles), 1 AN (conseiller pour la protection des femmes), 1 AN (attaché de recherche-analyste), 1 AN (responsable du suivi et de l'évaluation/administrateur de programmes), 2 AL (chauffeurs), 1 AL (assistant administratif)
Suppression	(26)		1 P-5 (chef adjoint de l'appui à la mission), 1 P-4 (assistant spécial), 1 P-4 (spécialiste des affaires humanitaires), 1 P-3 (spécialiste de la planification), 1 AN (spécialiste des affaires humanitaires), 4 SM (agents de sécurité), 14 SM (agents de protection rapprochée), 1 AL (assistant à la sécurité), 1 AL (assistant à la sécurité incendie), 1 AL (assistant informaticien)
Transfert/Changement de lieu d'affectation			– 8 postes : 1 P-5 (chef de bureau) du Bureau du Chef de cabinet au Bureau des affaires politiques; 1 AN [fonctionnaire d'administration (hors classe)] du Bureau du Chef de cabinet au Bureau des affaires politiques; 1 AN (spécialiste des questions de qualité de vie) du Groupe du soutien psychosocial à la Section des ressources humaines; 1 SM (assistant administratif) du Bureau du Chef adjoint de l'appui aux missions au Bureau du Chef des opérations et de la gestion des ressources; 3 AL (assistant de liaison) du Bureau du Chef adjoint de l'appui aux missions au Bureau du Chef des opérations et de la gestion des ressources; 1 AL (assistant chargé des voyages) du Bureau du Chef adjoint de l'appui aux missions au Bureau du Chef des opérations et de la gestion des ressources
Reclassement			4 postes : 1 P-4 (conseiller pour la problématique hommes-femmes) à P-5 (conseiller principal pour la problématique hommes-femmes); 1 P-4 (coordonnateur des mesures de sécurité sur le terrain) à P-5 [conseiller adjoint pour la sécurité (appui)]; 1 P-4 (chef des transports) à SM (fonctionnaire chargé des transports); 1 SM (agent de protection rapprochée) à P-3 (coordonnateur de la protection rapprochée)
Total partiel	(306)		
Total	110		

Abréviations : AL = agent local ; AN = administrateur recruté sur le plan national; G(AC) = agent des Services généraux (Autres classes); SM = agent du Service mobile; SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; VNU = volontaire des Nations Unies.